

PONEY ECOLE

**ACCUEILLIR  
LES CLASSES ... 6**

PROJET SPORTIF

**NOUVEAU  
DISPOSITIF ..... 16**

# LE C R A L

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation



**N° 141**  
**MARS 2013**



**EQUIRANDOS**

**2 Rendez-vous en juillet**



# LeMemoClub

**A consulter régulièrement sur [www.ffe.com/club/LeMemoClub](http://www.ffe.com/club/LeMemoClub) - Mars 2013**

## PONEY ECOLE



En avril, mai et juin, aura lieu l'opération Poney Ecole. Elle vise à sensibiliser les enfants de 5 à 10 ans, leurs enseignants et leurs familles aux bienfaits de l'équitation. Les classes sont conviées à venir découvrir le monde du poney pendant une séance. La FFE assure la communication de l'opération. Voir page 6.

## SAUT HERMES



La 4<sup>ème</sup> édition du Saut Hermès aura lieu du 12 au 14 Avril au Grand Palais. Avantage licence : Les licenciés FFE sont invités à assister gratuitement aux épreuves du vendredi 12 avril. Chaque licencié de 16 ans et moins aura la possibilité de télécharger un second e-ticket valable pour un accompagnant de son choix. Dans la limite des places disponibles à partir du début du mois de mars.

## MISE À JOUR DE VOTRE SITE CLUB



Alerte mise à jour : Prochainement, les URL des sites qui n'auront pas été remis à jour depuis plus d'un an renverront automatiquement vers la page club du site [www.ffe.com](http://www.ffe.com). Ainsi, les clubs conserveront l'avantage d'être présents sur le web tout en bénéficiant des mises à jour liées aux informations régulièrement transmises aux services fédéraux.

## VALIDATION DES GALOPS® EN LIGNE



Depuis début janvier, l'interface de saisie des Galops® a été modifiée dans la logique de la rénovation des programmes et du règlement. Voir Ref 140 page 7. L'aide en ligne est accessible depuis l'interface de validation. Rappel : pour pouvoir valider un Galop®, vous devez avoir votre licence de l'année en cours et être titulaire d'un code examinateur.

## LFC EN LIGNE



Vos cavaliers peuvent déposer leur certificat médical et leur autorisation parentale directement en ligne sur le site de la FFE depuis leur page cavalier. Faire remplir par son médecin le formulaire de certificat médical téléchargeable via sa fiche licence, le scanner et le télécharger depuis sa page cavalier. Les clubs peuvent aussi effectuer le dépôt en ligne. Voir Ref 140 page 20.

## LABELS QUALITÉ



La FFE communique d'abord sur les clubs labellisés. Si ce n'est déjà fait, engagez-vous dans la démarche qualité. Vous serez dans la 1<sup>ère</sup> liste. Demandez le cahier des charges du label qui correspond à l'activité que vous proposez. Il existe des labels pour les principales activités. [contact\\_qualite@ffe.com](mailto:contact_qualite@ffe.com)

## BOUTIQUE EN LIGNE



Les clubs adhérents peuvent acheter en ligne les Guides Fédéraux des Galops®. Cliquer sur le bouton Editions FFE Boutique à la page d'accueil de [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou de FFE Club SIF ou taper [boutique.ffe.com](http://boutique.ffe.com) dans la barre d'adresse. Le paiement se fait par carte bancaire et la livraison sous 48h ouvrables. Tarif revendeur pour les clubs.

## TVA DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES



Suivez toute l'actualité du dossier TVA sur FFE Ressources et [www.lequitationperil.org](http://www.lequitationperil.org). Surveillez la Newsletter Ressources et les Actualités Ressources pour les changements qui pourraient découler des décisions européennes. [www.lequitationperil.org](http://www.lequitationperil.org)



## L'ÉQUIPE FÉDÉRALE EN ORDRE DE MARCHÉ POUR L'OLYMPIADE

L'objectif est fixé : des médailles, d'abord aux prochains Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie, puis aux Jeux Olympiques de Rio 2016.

La nouvelle équipe élue aux commandes de la FFE, le 6 décembre dernier, a mené une large concertation dans toutes les disciplines.

Tous les acteurs du haut niveau ont été consultés, cavaliers, propriétaires, techniciens, organisateurs.

Le dispositif sportif prend en compte toutes les disciplines avec un encadrement renforcé par l'arrivée de nouveaux experts du meilleur niveau mondial.

Un représentant de la DTN assure le suivi de chaque discipline avec le soutien des techniciens sportifs : chefs d'équipe, sélectionneurs, entraîneurs, vétérinaires...

La commission du Haut Niveau met en place des groupes de pilotage pour chaque discipline avec des acteurs ayant une expérience olympique, les propriétaires de chevaux et l'équipe technique d'encadrement.

La volonté fédérale la plus déterminée est au service du « commando 2014 » pour transformer en victoire les excellentes performances de nos cavaliers.

La France est une grande nation équestre.

Son potentiel de cavaliers et de chevaux est excellent.

L'encadrement technique est aguerrri aux plus grandes échéances mondiales.

**Il faut maintenant que chacun exige davantage de lui-même.**

*Serge Lecomte*



© FFE/PSV

### FÉDÉRATIVES 2013



Le Congrès FFE 2013 s'appellera Fédératives. Il aura lieu les 25 et 26 novembre 2013. Prenez date pour ce rendez-vous centré sur les nouvelles pistes pour relancer le développement des activités équestres. Assemblée générale FFE le lundi soir 25 novembre avant la soirée de gala.

### ABONNEMENT À LA REF

- L'INFO À LA SOURCE
- LES CALENDRIERS ET LES RÈGLEMENTS
- LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
- TOUTES LES RÉFÉRENCES DU MONDE ÉQUESTRE
- LA VIE DU SPORT



NOM, PRÉNOM : .....

CLUB : .....

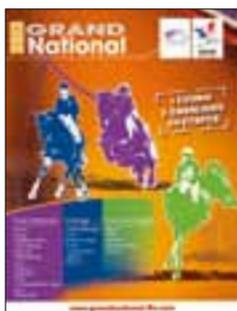
ADRESSE : .....

..... RÈGLEMENT : .....

À RETOURNER A : SIF - 14490 LITTEAU

TARIF 50 € Par chèque à l'ordre de la FFE

# L'essentiel de vos *Rendez-vous*



DU 13 AU 17 MARS À VIDAUBAN

CSI

1<sup>er</sup> étape de l'Amateur Gold Tour CWD.

[www.ffe.com/circuit/amateur-gold-tour](http://www.ffe.com/circuit/amateur-gold-tour)

DU 21 AU 24 MARS À FONTAINEBLEAU

OFFICIEL DE FRANCE - COMPLET INTERNATIONAL  
DE FONTAINEBLEAU

Au Grand Parquet. CICO 3\*, 1<sup>er</sup> étape du FFE Eventing Tour 2013, CIC 1\*/CCI 1\*. Cross du CICO 3\* le samedi 23.

<http://cico.ffe.com>

DU 22 AU 24 MARS À AUVERS

GRAND NATIONAL SAUT D'OBSTACLES

1<sup>er</sup> étape :

<http://www.auvers-jump.com/>

DU 22 AU 24 MARS AU MANS

GRAND NATIONAL DRESSAGE

1<sup>er</sup> étape :

<http://pole-europeen-du-cheval.com/>

DU 1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL DANS TOUTE LA FRANCE

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour la 4<sup>ème</sup> année, le CNTE et la FFE, en association avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, invitent les clubs et les associations de cavaliers et meneurs à organiser des manifestations. Les clubs labellisés ayant participé à la Semaine du Développement Durable pourront participer au trophée des clubs mention développement durable. Formulaire d'inscription téléchargeable depuis :

[www.ffe.com/tourisme/Evenements/Semaine-du-Developpement-Durable](http://www.ffe.com/tourisme/Evenements/Semaine-du-Developpement-Durable)

DU 11 AU 14 AVRIL À CLUNY

GRAND NATIONAL SAUT D'OBSTACLES

2<sup>ème</sup> étape :

Site [grandnational.ffe.com](http://grandnational.ffe.com) choisir CSO Etapes Cluny

DU 12 AU 14 AVRIL À PARIS GRAND PALAIS

4<sup>ème</sup> SAUT HERMÈS

Chevaux et cavaliers ont rendez vous avec le public pour faire vibrer la verrière parisienne du Grand Palais au rythme des parcours d'obstacles et des applaudissements. CSI 5\*. Le vendredi journée spéciale licenciés FFE. Spectacle surprise tous les soirs. Voir aussi page 21.

[www.sauthermes.org](http://www.sauthermes.org)

DU 19 AU 21 AVRIL À POMPADOUR

MASTER PRO CCE

Le rendez-vous des cavaliers Pro pour leur championnat de France.

<http://www.pompadour-equestre.com/>

LE 21 AVRIL DANS TOUTE LA FRANCE

10<sup>ème</sup> JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Des centaines de rassemblements et de manifestations sont organisés dans la France entière par les CRTE et CDTE, les établissements équestres et les associations afin de faire découvrir au public l'attelage de loisir. L'occasion de partager une journée en pleine nature en famille ou entre amis.

[www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme)

DU 24 AU 28 AVRIL À GÖTEBORG EN SUÈDE

FINALE DE LA COUPE DU MONDE ROLEX FEI DE SAUT  
D'OBSTACLES

3 cavaliers français sont qualifiés, Kevin Staut, Pénélope Lerevost et Roger-Yves Bost.

<http://www.gothenburghorseshow.com/>

DU 2 AU 5 MAI À SAUMUR

CDI3\*

2<sup>ème</sup> étape du Dress'Tour.

<http://www.cadrenoir.fr/competitions-2013>

DU 16 AU 19 MAI À LA BAULE

OFFICIEL DE FRANCE

2<sup>ème</sup> étape du French Tour. Lancement de la Coupe des Nations Furusiyya FEI™ nouvelle formule, nouveau sponsor et toujours le derby région Pays de la Loire et le Grand Prix Longines.

<http://www.labaule-cheval.com/>

DU 18 AU 20 MAI À LAMOTTE

LE GRAND TOURNOI

Réunion de plus de 2 500 joueurs de horse-ball, de polo et de pony-games sur 16 terrains pour le grand rassemblement des sports équestres collectifs. Clôture des engagements le 29 avril.

<http://www.gothenburghorseshow.com/>



Parc Equestre  
41600 LAMOTTE  
T 02 54 94 46 71  
F 02 54 94 46 70  
Mel : laref@ffe.com

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Danielle Lambert

**ICONOGRAPHIE**  
Elodie Brunaud

**PHOTO COUVERTURE**  
CRTE Franche-Comté

**DESSINS**  
Hirley

**PHOTOS**  
FFE/DL/EB/PSV, Marie-Christine Chantrait, Frédéric Chéhu/Saut Hermès, CHEM, CRE Aquitain, Fais Nous Rever, FEI/A. Esquivel, FEI/Kit Houston, Collection Claude Guibault, Hosphoto/Fotolia.com, H. Kohn/Fotolia.com, K-Rouge, Daniel Morin/La Bane Dou Biou, Agathe Pouperet, VBCTD/L'image du Jour, Vercors à cheval/Eric Minodier, Pablo Biroldi/Transhumance.

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**

Hervé Delambre, Sandrine Dhondt, Pierre Ollivier, FFE Parc, FFE Qualité, FFE Ressources, FFE Tourisme.

**ABONNEMENT**

1 an : 50 €  
1 an adhérent : 25 €  
Chèque à l'ordre de FFE

**MAQUETTE**

Charte Graphique :  
Force Motrice  
Mise en page :  
Kristell Pinto

**IMPRESSION**

Imprimerie de Champagne  
Z.I. Les Franchises  
52200 Langres



**COMMISSION PARITAIRE**

0313G80336

**ISSN**

2115-4686

**TIRAGE**

6 300 exemplaires

**PIÈCES JOINTES**

Affiche Jappeloup  
Affiche Generali Open  
de France 2013  
Catalogue Spring

**EDITEUR**

Fédération Française d'Équitation  
Parc Equestre  
41600 Lamotte

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Serge Lecomte



**FORCE RÉGLEMENTAIRE**

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire.

# SOMMAIRE

## VIE ÉQUESTRE

L'essentiel de vos rendez-vous	4
Fédératives 2013	9
On en parle au club-house	42

## CLUBS

Opération Poney Ecole	6
Vos stages au Parc	9
Club du mois : Ecole d'équitation et d'attelage C Guilbaud	10
Choisir l'association ?	12
Gestion des bénévoles	13
Atouts et avantages de la licence FFE	14
Sites internet des clubs	15

## SPORT

L'équipe fédérale en ordre de marche pour l'olympiade	3
Dispositif sportif pour le haut niveau	16
Staff des disciplines mondiales	18
Commission sportive du haut niveau	19
4 <sup>e</sup> Saut Hermès	21
Cavalier du mois : Nicolas Touzaint	22
Tour d'honneur	24
Actualités internationales du haut niveau	25

## FORMATION

Bilan des forums régionaux des Galops®	26
----------------------------------------	----

## TOURISME

LeMemoClub	2
Actualités internationales FITE	29
10 <sup>e</sup> Journée Nationale de l'Attelage de Loisir	30
Semaine du Développement Durable	31
Equirando et Equirando junior	32

## RÉFÉRENCES

Elections CRE	8
Commissions juridiques, disciplinaires et anti-dopage	35
Nouveaux adhérents	40
Carnet d'adresses	41



© PHOTO COLLECTION/C. GUILBAUD

3



© FFE/PSV

21



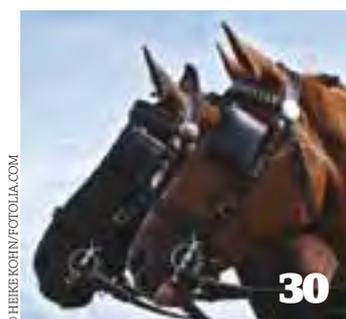
© FFE/PSV

22



© FFE

26



© HEIKE KOHN/FOTOLIA.COM

30

# Les classes *au poney-club*

**Mille Poney Clubs de France offrent aux écoles des séances de découverte du poney et du club de 2 heures entre avril et juin prochain. Cette opération vise à sensibiliser un grand nombre d'enseignants, d'enfants et de parents au travers d'un contact positif avec l'univers du Poney Club. Le poney entre dans l'imaginaire des cours d'école et des foyers.**

### COMMUNIQUONS

Cette action collective d'envergure nationale est conjointement portée par les Poney Clubs de France et la FFE. Elle aura un impact à court, moyen et long terme.

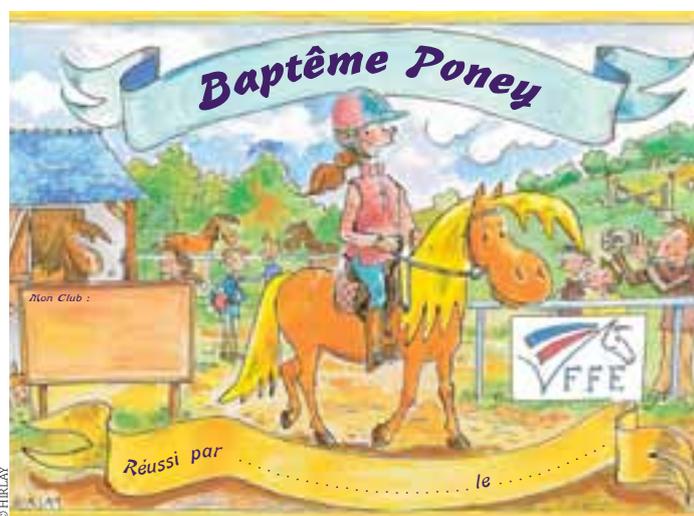
Elle permettra d'installer l'équitation dans l'esprit de tous comme une activité de référence aux bienfaits avérés et contribuera à la prospection de nouveaux publics.

Il faut communiquer pour être visible pendant que d'autres le sont moins, c'est une preuve vis-à-vis des pouvoirs publics de la vitalité et du dynamisme des établissements équestres.

### OPÉRATION SÉDUCTION

*Poney Ecole* est une occasion unique de balayer certaines idées reçues qui perdurent chez les instituteurs, les enfants et leurs parents vis-à-vis des poney-clubs et de l'équitation.

Lieu de vie et de socialisation en milieu rural, dernier rempart à l'urbanisation en ville, le poney-club possède de nombreux atouts à faire valoir et en particulier



celui de favoriser une vie en société respectueuse des autres, de la vie animale et du milieu naturel.

L'équitation véhicule un certain nombre de valeurs telles que le partage inter-générationnel, le goût de l'effort et le sens des responsabilités, sur lesquelles il faut nous appuyer pour promouvoir auprès de nos concitoyens, le poney, le club et l'équitation.

### PÉRIODE CLÉ

Organisée en amont des grandes vacances, l'opération *Poney Ecole* intervient à une période clé pour la promotion des poney-clubs. Elle permet de toucher un très large public.

• **Les collectivités territoriales** : en pleine réforme des rythmes scolaires à l'école primaire, les mairies qui auront fait le choix de mettre en place la semaine de 4 jours et demi (Voir Lettre Ressources N°25) dès la rentrée 2013, seront en recherche d'activités périscolaires à proposer aux enfants des écoles de leur commune. De même, à l'heure où le projet de loi pour la refondation de l'école prévoit que les activités périscolaires peuvent être organisées dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial, il est important d'occuper le terrain du sport scolaire et de se rendre visible.

• **Les instituteurs** : à ce jour,

l'équitation n'est pas une activité qui vient spontanément à l'esprit des enseignants au moment de la programmation des cycles sportifs.

L'opération « *Poney Ecole* » doit permettre le retour de l'équitation au sein des projets pédagogiques d'établissement.

• **Les élèves et leurs parents** : séduits par la demi-journée découverte, ils pourront envisager favorablement la pratique de l'équitation sous forme de stages lors de leur recherche d'activités estivales.

Elle laissera également en germe un souvenir positif lors de la recherche d'activités pour la prochaine rentrée. Pensez à donner à chaque participant une plaquette de présentation de votre club.

### EN PRATIQUE

En partenariat avec les pouvoirs publics et le ministère de l'Éducation Nationale, la Fédération Française d'Équitation et les recteurs informent les écoles et les mairies de l'opération « *Poney Ecole*. »

Un site internet [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com) est

actuellement en cours de développement.

Il permettra au club à partir de mi-mars d'annoncer sa participation et ses disponibilités. Les écoles pourront le consulter afin de prendre rendez-vous avec le club.

La validation d'un rendez-vous entre le club et l'école déclenchera l'envoi de documents destinés aux scolaires. Chaque club restera maître des créneaux attribués et pourra revenir à tout moment sur les réservations effectuées.

## DOCUMENTS

Chaque club inscrit sur le site [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com) recevra une pochette de documents comportant des Livrets pour les enfants et des baptêmes poney.

Il sera possible de se réapprovisionner sur simple demande depuis l'accès club du site [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com).

L'objectif est de fournir aux enfants et aux enseignants un support permettant de prolonger l'expérience de la sortie et de la faire vivre au-delà de la visite au club. Un courrier de présentation sera adressé aux ensei-



gnants pour qu'ils puissent préparer leur venue au club.

Ils auront également la possibilité de télécharger de nombreux supports pédagogiques depuis [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com).

## ET APRÈS

Pour favoriser la mise en place future de cycles éducation scolaire, chaque maître venu au Poney club avec sa classe recevra un exemplaire des deux futurs livrets école, *Mon cahier de cavalier* pour l'élève et *Le Poney et l'école* pour l'enseignant.

Chaque club inscrit recevra un exemplaire du nouveau Kit Ecole FFE.

## CHARTRE PONEY ECOLE

L'opération *Poney Ecole* prévoit un engagement réciproque entre la FFE et les Poney Clubs de France participants.

## Le poney-club se charge :

- d'offrir à 6 à 10 groupes, une séance de 2 heures sur temps scolaire et de les enregistrer sur le site [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com) spécialement conçu pour permettre des réservations par les écoles,
- de les accueillir, conformément au programme et à la charte de l'opération,
- de les informer sur les atouts de l'équitation.

## La Fédération se charge :

- de mettre en place le site [www.poneyecole.ffe.com](http://www.poneyecole.ffe.com) avec une carte de France informant des créneaux offerts par les clubs,
- de faire connaître l'opération aux écoles, aux maires et aux médias,
- d'envoyer aux clubs participant à l'opération un Kit comportant les documents pour l'enseignant, pour les enfants et pour la presse.
- d'envoyer aux écoles, à l'issue de l'opération, une lettre d'invitation à s'engager dans un projet d'équitation scolaire, avec un exemplaire des livrets *Mon Cahier de Cavalier* et *Guide de l'Enseignant*.

*« Quand les Haras Nationaux finançaient l'équitation scolaire, rappelle Serge Lecomte, des milliers de petits Français ont découvert les joies de l'équitation. Aujourd'hui, il devient nécessaire de relancer une opération nationale de sensibilisation aux vertus éducatives de l'équitation. C'est toute l'ambition de l'opération Poney Ecole 2013. Soyons nombreux à y participer. »*

Retrouvez toutes les informations pratiques relatives à l'équitation scolaire sur l'espace Ressources et Qualité depuis la page d'accueil du site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) :

Convention type Ecole / Poney Club, cadre réglementaire, etc... L'accès à l'espace Ressources et Qualité se fait grâce à votre identifiant Club et à votre code SIF.

DURÉE	GRUPE 1	GRUPE 2
10 mn	<b>Accueil</b>	
	Chacun des deux groupes prend part aux deux ateliers	
2 x 45 mn	<b>Atelier découverte du milieu</b>	<b>Atelier équitation</b> <i>1 poney pour 2 enfants</i>
	Découverte du club et contact avec le poney	Découverte de l'équilibre à poney Participation à l'aménagement du milieu
15 mn	Temps d'échange puis remise des baptêmes et documents promotionnels	

# Elections Comités Régionaux d'Equitation



## AQUITAINE

Le 22 janvier, **Jean-Luc Frezier** a été élu avec le comité directeur suivant : Corinne Folcher, Corinne Foulonneau, Pascal Meynieux, Frédéric Morand, Sébastien Carralot, Bull Cauchois, Martine Chemin, Martine Comte, Danielle Dupuis, Vianney Gilbert, Jean-Louis Legoux, Eric Marion, Myriam Saubelle, Jacques Touzel, Christine Vackier.

## PICARDIE

Le 24 janvier, **Alain Coeugnet** a été réélu avec le comité directeur suivant : Anne-Violaine Brisou, Florence Willaume, Didier De Saint Vaast, Christian Willart, Marie-Christine De Saint Vaast, Gérard Manzinali, Daniel Lefevre, Pascal Henry, Michel Laviale, Guy Chanu, Peggy Blondel, Emmanuelle Morvillers, Mathieu Vincent, Bernard Lacroix, Catherine Lapere.

## ALSACE

Le 26 janvier, **Jean-Pascal Jobst** a été réélu avec le comité directeur suivant : Yolande Hunzinger, Martine Roegel,

Pierre Jundt, Maud Bouveret, Dominique Trussart, Séverine Teillard, Ron Hamon, Yvan Lang, Monika Richter, Dominique Noirjean, Anne-Laure Breitel, Anne Vonthron, Patrick Gisselbrecht, Djeylan Mardell, Jean-Louis Siat.

## LORRAINE

Le 4 février, **Jean-Louis Pinon** a été réélu avec le comité directeur suivant : Sophie Girardin, Céline Bulet, Xavier Cousin, Claude Cherrier, Alexandre Vuilleminot, Nathalie Delouis Bazinet, Jean-Claude Meng, André Loutz, Jérôme Lefebvre, Ambre Blique, Ghyslaine Bosseau, Christophe Macrez, Marc Seichepine, Fabienne Ramberthi, Bernard Pruvost.

## NORD PAS DE CALAIS

Le 11 février, **Edith Cuvelier** a été réélue avec le comité directeur suivant : Jeannine Begard, Cécile Hazout, Virginie Lefebvre, Dorothee Madelaine, Yvan Robillard, Philippe Tessier, Fabienne Morali, Mylène Six, Laurent Bulot, Vincent Desmarez, Pierre Dorchies, Marc Mora, Magalie Stienne De Poorter, Didier Delsart et Pierrick Kervaut.

## AG ÉLECTIVES À VENIR

22 février : Nouvelle-Calédonie  
4 mars : Franche-Comté  
21 mars : Normandie

# Le magazine indispensable pour tous les professionnels !



Tous les mois dans **Cheval Pratique** profitez des conseils techniques des meilleurs consultants de la presse équestre : **Francis Rebel** en CSO, **Eric Vigeanel** en CCE, **Serge Cornut** en dressage, **Andy Booth** en équitation éthologique.

Découvrez également dans chaque numéro de véritables tests exclusifs de matériel réalisés par la rédaction avec la collaboration de cavaliers professionnels.

Facebook

Rejoignez-nous !



# ABONNEZ-VOUS !

sur [www.chevalpratique.com](http://www.chevalpratique.com)  
avec le code promo **331 REF**

# Nouveaux axes *de développement*

**Le Congrès FFE aura lieu les 25 et 26 novembre prochains. Il aura pour nom Fédératives 2013. Il a pour principal objet de réunir les clubs pour réfléchir ensemble aux actions à mettre en œuvre à la FFE pour construire les outils utiles au développement des activités équestres.**



## NOUVELLES PISTES

Le contexte économique actuel oblige à s'interroger sur de nouvelles pistes. L'afflux spontané de nouveaux cavaliers se tarit à mesure que le budget loisirs des Français rétrécit. Les pistes

à explorer vont, a priori, dans deux directions : mieux s'adresser aux cavaliers potentiels et mieux fidéliser les entrants.

## DIVERSIFICATION

Les formules et les formats d'équitation proposés au public sont un premier sujet de réflexion.

Les pistes de diversification vers des propositions de nature à aller au-delà du public conquis des fillettes et des jeunes filles sont à étudier.

## ACCESSIBILITÉ

4 enquêtes IFOP réalisées depuis 5 ans, montrent qu'à la question « L'équitation vous paraît-elle accessible ? » 75% des sondés répondent non. Le mot est vague, il recouvre aussi bien le budget que l'image « fermée » du centre équestre. Dans tous les cas, c'est un sujet de réflexion.

## COMPRENDRE POUR AVANCER

Les interventions d'ouverture vont se pencher sur

ces sujets. Les études et enquêtes nécessaires vont permettre d'y voir plus clair pour dégager les freins à effacer et les pistes de développement à creuser.

## PRENEZ DATE

Naturellement, le Congrès sera l'occasion d'échanges sur tous les sujets du moment avec des points sur le sport, la compétition et l'actualité économique. L'Assemblée Générale annuelle de la FFE aura lieu le 25 novembre en soirée. Prenez date.

## Stages au Parc Equestre Fédéral

# Vos stages *au Parc*



**Venez chez vous au Parc Equestre Fédéral, pendant toutes les vacances scolaires. Vous profiterez d'infrastructures exceptionnelles pour votre cavalerie et vos cavaliers.**

Logement des chevaux, hébergement et restauration des équipes, tout est prévu dans les moindres détails.

Jusqu'aux soirées et aux interventions de spécialistes pour des ateliers équestres à thème. Succès et ambiance assurés !

### PÂQUES 2013

Du lu 15 au sa 20 avril	Zone B
Du lu 22 au sa 27 avril	Zones A - B
Du lu 29 avril au sa 4 mai	Zones A - C
Du lu 6 au sa 11 mai	Zone C

### ÉTÉ 2013

Du lu 29 juillet au sa 3 août	Toutes zones
Du lu 5 au sa 10 août	Toutes zones
Du lu 12 au sa 17 août	Toutes zones

### ZONE A

Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

### ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans -Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

### ZONE C

Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

## CONTACT

Pour tous renseignements sur les conditions de réservation et les tarifs, contacter le service FFE Parc au 02 54 94 46 11 ou par mail à [parc@ffe.com](mailto:parc@ffe.com).

# Éclectique *et humaniste*

**Depuis la création de son club, voici 25 ans, Claude Guilbaud l'a ouvert à toutes les formes de complicité avec le cheval : du dressage classique à la haute école en passant par l'éthologie, l'attelage, le spectacle équestre et le tourisme équestre. Son projet ? S'adresser à l'homme en parlant au cavalier.**

Formé au CEZ de Rambouillet, Claude Guilbaud a d'abord créé un petit poney-club avec 6 poneys, tout en continuant à travailler au CEZ.

Puis il trouve, aux confins des Yvelines, du Val d'Oise et de l'Eure-et-Loir, une ferme à louer, en plein hameau de la Harelle, à Villiers-en-Desoivre, à proximité de 3 villes : Vernon à 17 km, Mantes-la-Jolie, à 19 km et Evreux, à 28 km.

## FAIRE ET FORMER

Comme de nombreux dirigeants, il a appris tous les corps de métier pour aménager son club au fil du temps et il est parvenu à créer des installations complètes et à s'équiper : 30 équidés, un manège, un rond de longe, une carrière, 7 paddocks, un très grands paddock qui sert de PTV, des attelages et un camion six places.

Dès le début de sa structure, il a accueilli et formé des élèves moniteurs, Bac pro Conduite et Gestion Entreprise Hippique, BEPA, soigneurs d'équidés... Et c'est encore le cas aujourd'hui avec deux CAPA Palefrenier-soigneurs. Il est heureux de former des jeunes qui adhèrent à son état



© PHOTO COLLECTION C. GUILBAUD



d'esprit et qui le diffusent, pour certains, autour d'eux.

## DIVERSIFIER

Enseignant engagé, il souligne «L'éclectisme de [ses] activités : des cours de bourrellerie, de travail à pied, des cours d'attelage pour un lycée agricole...

De toute façon, placé là où je suis, en pleine campagne, si je n'avais pas cette diversité d'activités, je crois qu'il y a bien longtemps que j'aurais disparu. Je fais ce que

je fais par choix personnel mais aussi pour une nécessité de terrain. Je crois que c'est par cette diversité d'activité que j'ai pu m'en sortir. »

## NOUVELLES ORIENTATIONS

Il est de ceux qui attendent beaucoup des nouveaux Galops® : « j'espère que cela va donner davantage de sens à notre enseignement, si je m'en réfère au sondage réalisé par la fédération qui indique les souhaits des futurs élèves cavaliers : le

contact avec le cheval, la convivialité du groupe de pratiquants ou encore le loisir en promenade champêtre. »

A la Harelle, on est prêt pour développer de nouvelles activités comme des stages de spectacle équestre à partir de l'âge de 7 ans : « les stagiaires sont encouragés à créer de toutes pièces leur spectacle qui sera joué à la fin du stage devant les parents et le public. » Claude voit plus loin, il prend des contacts avec notamment les Relais & Châteaux. Il leur propose un ou deux des meilleurs tableaux d'élèves à intégrer dans leur catalogue pour les fêtes, les cérémonies, les séminaires professionnels.

## ET L'ATTELAGE

« Je fais des journées de stage à la carte : une journée, une demi-journée... mais toujours dans la semaine car les week-ends et les mercredis sont réservés aux cours. Je fais aussi des déboussages ou des redéboussages pour des particuliers.

J'ai aussi un groupe de personnes handicapées à promener toutes les semaines. Ce qui me fait un petit fond de roulement. Mais les

stages d'attelage, comme je les faisais autrefois, ne sont plus à la mode. Les gens ne sont plus prêts à bloquer une semaine pour faire un stage d'attelage, peut-être ceux qui veulent faire de la compétition ou qui veulent préparer leur Galop®.

Aujourd'hui, les gens sont plus dans une pratique personnelle et viennent en stage pour être autonomes chez eux. L'attelage représente entre 3 et 5 % de mon chiffre d'affaires. Ce n'est qu'une petite partie de l'histoire. Mais avec un peu ici et un peu là, ça fait le compte au bout de l'année. »

## BIEN-ÊTRE

Autre particularité, chez Claude, les chevaux vont tous les jours au paddock en troupeau et il n'y voit que du positif : « mes chevaux sont ourlés de boue en hiver, mais ils voient le jour et ont du lien social entre eux.

Certes, cela suppose des contraintes d'organisation, mais je peux faire monter mes Comtois avec mes Shetlands, donc les parents peuvent monter en toute sécurité avec leurs enfants. Le cheval permet de redonner de vraies valeurs dans une bonne ambiance, de faire retrouver aux gens le goût de se faire plaisir avec des choses simples.

Quand un enfant arrive avec un poney mal brossé sous la selle, je le fais repartir à l'écurie en lui expliquant que le poney risque d'être blessé.

C'est éducatif, et ce qui m'importe c'est d'avoir des

humains bien dans leur peau qui rentrent radieux d'une balade au pas, qui reviennent s'occuper des chevaux et des poneys de mieux en mieux. »

## INTERNET

Mais comment commercialiser toutes ces activités ? La meilleure publicité est internet, le site du club est atypique mais il est l'atout majeur, appuyé par Facebook et aussi le calendrier Google : « C'est très pratique !

J'en communique l'adresse à mes cavaliers et ils peuvent y voir la date du stage pour le Galop® 2 ou le stage d'attelage spécial grand-mères.

Il m'arrive encore de mettre quelques affichettes papier, mais manifestement elles sont moins vues qu'internet. »

## MENSUALISATION

« J'ai mis en place le paiement mensuel par prélèvements automatiques. J'ai une rentrée régulière pendant 10 mois pour une seule facture avec un logiciel qui gère tout cela. Je ne cours plus après les impayés et ça glisse dans le budget des parents comme la facture EDF ou le crédit de la voiture.

Les parents se sentent engagés. Ils font comprendre au gamin qui veut arrêter en janvier que ça ne va pas être possible. Ils sont aussi plus enclins à se laisser aller au petit plus du pique-nique à cheval ou des 2 jours de stages. »

- Sandrine Dhondt

## Ecole d'Equitation et d'Attelage Claude Guilbaud

Dirigeant-enseignant, Claude Guilbaud est en Entreprise Individuelle CLAG

128 licences 2012

Labels Ecole Française d'Equitation, Poney Club de France, Cheval Club de France et Centre de Tourisme Equestre

Cavalerie : 6 lusitaniens, 5 comtois, 5 chevaux d'instruction, 9 shetlands

6 chevaux de propriétaires en pension dont 2 au travail

7 paddocks

Un grand paddock pour faire du PTV et de l'attelage

Un rond de longe de 16m

Une carrière 15 x 30 éclairée

Un manège 20 x 40 sonorisé, éclairé, en copeaux de plastique issus du recyclage. « J'en suis ravi, se félicite Claude. J'ai des chevaux qui tournent sur ce matériau depuis 20 ans, sans une molette ni un vesigon ! »

## Portrait



Paulo Sergio Perdigao, Elisabeth de Corbigny.

Il prend toujours beaucoup de plaisir à débourrer, éduquer, rééduquer des chevaux. La formation est donc au cœur de son activité : « J'ai besoin de me remettre en question pour avancer avec mes chevaux et mes cavaliers, me former, c'est une bouffée d'oxygène ! »

Claude Guilbaud a été formé au CEPY chez Henri Leroyer et avec Franck Deplanche chez Raymond Camus. Titulaire des 2<sup>e</sup> degrés de cavalier et d'attelage il passe son brevet professionnel hippique au CEZ à Rambouillet puis ses brevets d'accompagnateur et de guide de tourisme équestre et enfin le BEES1, diplôme qui lui permet d'envisager de voler de ses propres ailes.

Il continue à se former. Ses maîtres s'appellent Sue Oliveira, Jean-François Pignon, l'écuyer portugais

## POINTS FORTS

Un club qui fidélise ses cavaliers.

Des activités équestres très variées orientées vers les nouvelles pratiques.

Une pédagogie basée sur le respect de l'équidé et le développement de l'humain.

Le bien-être animal conjugué au naturel, la liberté en troupeau.



# Choisir *l'association* ?

L'incertitude qui règne actuellement sur l'avenir de la fiscalité des activités équestres amène de nombreux dirigeants à envisager d'opter pour une gestion par une association.

Toutefois, l'association dont les activités sont a priori exonérées d'impôts et de TVA et dont le mode de gestion est simplifié n'est pas forcément un recours viable pour l'avenir d'un établissement équestre.

Le point sur la fiscalité des associations et sur les modalités de création et de gestion d'une association.

## Fiscalité des associations

### RÉGIME FISCAL

En principe, les recettes des associations ne sont pas soumises aux impôts commerciaux, il s'agit de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de la contribution économique territoriale.

Une association dont l'activité est non lucrative peut être redevable :

- de la taxe sur les salaires lorsque l'association a des salariés,
- des impôts locaux pour l'utilisation d'un local (taxe d'habitation...)

Si l'administration fiscale estime que l'activité de l'association est lucrative, alors cette dernière sera soumise aux impôts commerciaux. Pour éviter cela, trois conditions doivent se retrouver. Sa gestion doit être désintéressée :



© VÉCOT/IMAGE DU JOUR

les dirigeants de l'association n'ont aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation. Ils peuvent en revanche être rémunérés dans la limite d'un certain montant. De plus, l'association ne doit distribuer aucun bénéfice.

Elle **ne doit pas faire concurrence** à un établissement professionnel dans la même zone géographique. Si l'association exerce une activité comparable à celle d'une entreprise, elle doit le faire dans des conditions différentes. L'administration vérifie alors quatre critères : le **Présentation proposée**, le **Public visé**, les **Prix pratiqués** et la **Publicité commerciale**. C'est la règle des 4P.

Une association qui pratique la même activité équestre dans le même secteur géographique qu'un établissement sous forme d'entreprise ou de société, en s'adressant au

même public, en pratiquant des tarifs similaires ou en faisant de la publicité est redevable des impôts commerciaux. Exemples d'activités concurrentielles : pensions, enseignement, etc.

### EXONÉRATIONS

Lorsque les activités lucratives d'une association non fiscalisée restent accessoires et ne dépassent pas 60 000 euros hors TVA, elle échappe aux impôts commerciaux. Attention, cette exonération ne peut pas se cumuler avec la franchise générale de TVA.

Les associations à objet sportif dont la gestion est désintéressée sont également exonérées de TVA sur certaines opérations réalisées au profit de leurs membres dans la limite de 10% de leurs recettes totales.

### L'ASSOCIATION AVEC PRÉCAUTION

L'association n'est pas la solution pour ne pas payer de TVA maintenant que le secteur s'est beaucoup développé avec de nombreux établissements d'enseignement concurrentiels ou d'écuries de pensions professionnelles. Elle peut en revanche tout à fait être justifiée pour des activités à destination d'un public handicapé, de réinsertion sociale, d'équitation scolaire ou d'organisation de manifestations.

## Création et gestion d'une association

Si vous souhaitez créer une association, vous devrez effectuer certaines formalités.

### RÉGIME JURIDIQUE

Une association peut être créée entre deux personnes seulement (au moins sept personnes en Alsace-Moselle). Il n'existe pas de formalisme particulier, cependant, pour que celle-ci soit reconnue comme une personne morale, elle doit être déclarée en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance en Alsace-Moselle. Le contenu des statuts est libre, néanmoins, des clauses obligatoires sont insérées dans les statuts types des associations adhérentes de la FFE que vous pouvez trouver dans l'espace ressources du site internet [www.ffe.com](http://www.ffe.com) dans l'onglet gestion.

### FORMALITÉS DE DÉCLARATION

La déclaration doit mentionner obligatoirement le nom, l'objet, le siège social ainsi que les noms, coordonnées, professions et nationalités des dirigeants. Elle doit s'accompagner d'un exemplaire des statuts signés par les dirigeants de l'association.

Un récépissé de dépôt est délivré par l'administration dans les 5 jours suivant la déclaration. La déclaration peut également être effectuée par internet depuis le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



FFE RESSOURCES

# Bénévoles *en règle*

**Les bénévoles sont nombreux dans les centres équestres. Ils aident à rentrer les poneys, à organiser les concours... Toutefois, de nombreux contrôles rappellent que le bénévolat est très encadré.**

Les sociétés et les entreprises individuelles ne peuvent pas y recourir. Si une entreprise venait à utiliser les services d'un bénévole, cette aide risquerait d'être requalifiée en contrat de travail par l'inspection du travail ou par la MSA.

### MEMBRE DE L'ASSOCIATION

Toute personne participant bénévolement à la vie d'une association, doit être adhérente de celle-ci. Ainsi lors d'un concours, les personnes aidant à l'organisation doivent être adhérentes de l'association, à jour de leur cotisation. Cette rigueur permet par exemple aux parents de cavaliers tenant la buvette d'un concours de bénéficier de l'assurance de l'association en cas d'accident.

### NON SALARIÉ

Le bénévole donne de son temps volontairement. Il n'est pas rémunéré et n'est pas subordonné à une autorité. Il participe à une action collective. Il ne doit pas percevoir de salaire, ni exécuter une prestation de travail ni recevoir d'ordres.

Par conséquent, le bénévole n'est en principe pas rémunéré et ne reçoit pas non plus de contrepartie en nature, tels que des repas, des cours d'équitation ou la



© CHEM

pension d'un cheval. Dans le cas contraire, l'activité bénévole peut être requalifiée en activité salariée. L'association devrait alors notamment rembourser les cotisations sociales correspondant au rattrapage de salaire.

### GESTION DES BÉNÉVOLES

Pour chaque manifestation, le président de l'association peut faire signer un ordre de mission permettant d'organiser et de comptabiliser les actions des bénévoles. Bien qu'il ne puisse pas recevoir de salaire, le bénévole a la possibilité de se faire rem-

boursier les frais qu'il a engagés pour l'association. Dans toutes les associations, il peut se faire rembourser ses frais sur présentation des justificatifs des frais réellement engagés.

Dans une association employant moins de 10 permanents, il peut être défrayé sur la base d'un forfait équivalant à 70% du plafond journalier de la sécurité sociale. Le montant maximum pour 2013 est plafonné à 119 € par manifestation. Il est limité à 5 manifestations par mois, par bénévole et par organisateur de manifestation et ne concerne pas les salariés

de l'association. Si la somme versée est inférieure à 119 €, les bénévoles ne seront pas assujettis aux cotisations de sécurité sociale et à la CSG. Si ce montant est dépassé, la somme est susceptible d'être requalifiée en salaire et d'être soumise à cotisations sociales.

### ASSURANCE

Pour l'exercice de ses activités, l'association doit souscrire des garanties d'assurance couvrant non seulement sa propre responsabilité civile et celle de ses salariés mais également celle de ses bénévoles.

En effet, le bénévole est présumé agir pour le compte de l'association. Dès lors, s'il commet une faute lors de sa mission et cause un dommage, c'est à l'association d'en assumer la responsabilité et les éventuelles conséquences notamment financières.

### RÉFÉRENCES JURIDIQUES:

#### Associations

Article 206 1 bis du Code général des impôts.

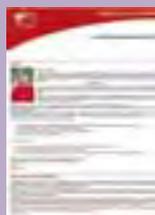
#### Bénévoles

Circulaire interministérielle n°DSS/AAF/A1/94-60 du 28 juillet 1994

Article L.321-1 du Code du sport

[www.ffe.com/ressources/Social/\(article\)/8752](http://www.ffe.com/ressources/Social/(article)/8752)

### RECEVOIR LA LETTRE RESSOURCES ?



A destination des adhérents FFE, la lettre Ressources et Qualité est envoyée tous les mois par courriel à tous les dirigeants ayant renseigné leur adresse email sur leur page cavalier, également consultable et téléchargeable sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) dans l'espace Ressources et Qualité, en s'identifiant avec ses codes club.



# La licence, *une évidence*

**La licence est le signe d'appartenance à la famille fédérale. Elle donne accès à toutes les activités fédérales, à la Page Cavalier FFE et aux avantages partenaires. Détail de ses atouts.**



## L'ASSURANCE, ÉVIDEMMENT

Le public associe souvent la licence à l'assurance. La licence comporte une assurance qui intervient pour tous les accidents survenus en action d'équitation, en complément des prises en charge des assurances usuelles.

De plus, le club satisfait à l'obligation d'informer les cavaliers grâce à l'affiche dédiée détaillant les garanties ou assurances complémentaires qui peuvent être souscrites pour une couverture plus étendue en cas d'accident.

En outre, la licence donne droit à des garanties spécifiques comme la Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé dite RCPE, l'Entraînement sur Chevaux de Course dite ECC, ou encore

la Responsabilité Civile Chasse.

## GALOPS® ET CONCOURS

La licence est avant tout le moyen de participer aux activités fédérales.

Passeport pour progresser en équitation, elle donne accès aux sessions d'examen, Galops®, Degrés, Savoirs... Elle est indispensable pour acquérir tous les titres fédéraux. Elle donne accès aux compétitions officielles dans la vingtaine de disciplines gérées par la FFE.

## PAGE CAVALIER FFE

Grâce à leur numéro de licence et au code SIF qui figurent en bas à droite de leur licence papier ou sur sa version dématérialisée, les cavaliers ont désormais accès à leur Page Cavalier FFE du site ffe.com qui est leur self-service fédéral. Ils peuvent y imprimer leurs diplômes sur le formulaire de leur choix, consulter leurs engagements et leurs résultats, changer leur adresse et indiquer une adresse mel permettant de recevoir la newsletter FFE.

## AVANTAGES

Les licenciés FFE bénéficient d'un bouquet d'avantages auprès de plusieurs

partenaires pour s'assurer, s'informer, se former, voyager, sortir, s'équiper et s'organiser.

De quoi vivre encore plus sa passion pour l'équitation.

Derniers avantages en date : le pack de 3 annonces gratuites sur le site des Petites Annonces du Cheval FFE, une entrée offerte au salon du Cheval de Paris pour les licenciés de moins de 16 ans, une entrée offerte pour les épreuves du vendredi du Saut Hermès au Grand Palais ainsi que pour l'accompagnateur d'un licencié de moins de 16 ans, une réduction de 2€ sur l'entrée à Equita'Lyon, de 1€ sur l'entrée à Cheval Passion, une remise de 15% sur l'entrée aux rendez-vous éthologiques de la Cense, des abonnements préférentiels aux revues *Cheval Pratique*, *Le Cheval* et *Grand Prix* et 10% de réduction sur le site internet d'Equip'Horse.

## SÉJOURS SPÉCIFIQUES SPORTIFS

Pour le club, la licence permet un allègement de formalités lors de l'organisation de stages avec hébergement.

Il faut pour cela que les stages soient réservés à des cavaliers titulaires d'une licence de l'année en cours.

## MUTUALISATION

La délivrance de la licence à tous les pratiquants permet de mutualiser des moyens proportionnels à l'activité de chaque centre équestre de France pour assurer les actions collectives d'intérêt général utiles à chaque club.

L'adhésion des clubs et des cavaliers à la licence est l'une des clés de la force de notre fédération, ce qui lui vaut d'être parmi les 3 premières fédérations olympiques avec le football et le tennis.

## STATUTAIRE

Rappelons que la délivrance des licences par les associations affiliées est inscrite dans l'article VI des statuts de la FFE.

«Tous les pratiquants des groupements équestres affiliés à la FFE, ainsi que tous les cadres, juges, arbitres, commissaires techniques agissant au titre des règlements sportifs fédéraux doivent être titulaires d'une licence en cours de validité.»

- FFE Ressources



# Soigner *son image numérique*

**Fenêtre sur le monde, le site internet d'un club contribue à son rayonnement. Clair, concis et précis, il renverra en quelques clics une image positive du club. Attention cependant, l'inverse est également vrai.**

Depuis la création de l'outil de développement internet pour les clubs, près de 3 000 sites de clubs ont vu le jour. Cet accès simple et gratuit a facilité l'accès à une web communication pour de nombreux poney-clubs et centres équestres.

## SITE DÉVELOPPEMENT

Le site *www.developpement.ffe.com* a été construit avec l'outil gratuit site club pour en donner le mode d'emploi. Il comporte une rubrique *Création* et une rubrique *Administration* dont l'outil majeur est le Menu *Mes Pages*.

Consultez cette rubrique, pour bien gérer votre arborescence. L'objectif vis-à-vis de l'internaute est qu'il s'y retrouve. Le vôtre en revanche est qu'il visualise l'information que vous souhaitez lui transmettre.

## RUBRIQUER VOTRE SITE

Vus en premier par l'internaute, les intitulés de rubrique doivent inciter à poursuivre la visite et orienter facilement vers ce qui est cherché.

Privilégiez des formulations courtes et sans ambiguïté. Pour les sites clubs, une organisation



par publics semble souvent pertinente. Elle permet de diffuser l'information qui correspond à la cible. Toutefois, la rubrique d'accueil est, par essence, tout public. Elle doit contenir les informations d'ordre général.

## STRUCTURER VOS PAGES

Lors d'une première visite, ce qui pousse l'internaute à rester sur un site, c'est la pertinence du contenu proposé. Les internautes ont développé la faculté de juger rapidement de la quantité et de la qualité des informations proposées. Il appartient au webmaster de fournir un contenu adapté à la fois aux internautes et aux objectifs du site.

## ORGANISER L'INFORMATION

Il est préférable de fournir toutes les clés de l'information dès les premières lignes.

Pour un article de fond par exemple, l'idéal consiste à répondre dans le début du texte à 4 questions :

- de quoi s'agit-il ?
- de qui s'agit-il ?
- quand cela est-il arrivé / a-t-il commencé / va-t-il commencer ?
- où l'événement s'est-il produit / va-t-il se produire ?

## MISE À JOUR

De nombreux sites sont créés, puis laissés à l'aban-

don. Pourtant, un site internet est différent d'un dépliant publicitaire. Sur le web, l'accent est de plus en plus mis sur l'interactivité. Actuellement, les sites qui obtiennent le plus de trafic sont ceux dont le contenu est en constante évolution.

## 3 raisons de mettre à jour régulièrement votre site web :

- Les moteurs de recherche référencent prioritairement les sites régulièrement actualisés.
- La régularité des mises à jour donne envie à l'internaute de revenir régulièrement sur votre site pour prendre de l'information.
- L'actualisation régulière renvoie une image positive et dynamique de votre club.

## REROUTAGE

Prochainement, l'URL des sites clubs qui n'auront pas été remis à jour depuis plus d'un an renverront automatiquement vers la page club du site *www.ffe.com*. Ainsi, les clubs conserveront l'avantage d'être présents sur le web, tout en bénéficiant des mises à jour liées aux informations régulièrement transmises aux services fédéraux, sans afficher des informations anciennes qui peuvent être pénalisantes pour l'image du club.

- FFE Qualité

## STATISTIQUES DES SITES CLUB

Mises à jour		Fréquentation moyenne par mois	
Moins d'un mois :	638 19%	Supérieur à 10 000 :	6 sites
De 1 à 6 mois :	756 23%	Entre 10 000 et 1 000 :	427 sites
De 6 à 12 mois :	381 12%	Entre 1 000 et 500 :	403 sites
Plus de un an :	1 518 46%	Entre 500 et 250 :	504 sites
		Inférieur à 250 :	1 465 sites

# Famille *bleu-blanc-rouge*

**La FFE a présenté le 14 février lors d'une conférence de presse son staff technique pour le haut niveau. Principales déclarations des responsables FFE et des nouveaux membres du staff France.**



### DÉLAIS

«Beaucoup se sont interrogés sur le délai que nous avons pris avant d'annoncer le projet sportif, a d'abord expliqué Serge Lecomte.

Il faut rappeler que les élections fédérales ont eu lieu en décembre et qu'avant cette date il était hors de question de prendre des décisions fondamentales pour les quatre

ans à venir, même s'il s'est avéré que j'étais le seul candidat ensuite. Il y avait une nouvelle équipe à mettre en place et avec qui il fallait partager les décisions.

Cela ne pouvait se faire avant décembre et avant un délai raisonnable de rencontres et de consultations avec les cavaliers, propriétaires...

Nous sommes la première fédération à présenter le projet sportif pour les quatre années à venir. Il n'y a donc pas de retard. Notre fédération est un modèle dans la démarche qu'elle a entreprise de consulter, d'analyser la situation et de choisir son plan sportif.»

### PROJET SPORTIF

«Des projets sportifs, on est venu m'en proposer, mais en réalité, je n'ai vu aucun projet

sportif nouveau. J'ai souvent vu des devis sportifs, ce qui n'est pas la même chose.

En fait, le projet sportif de la FFE est toujours le même : un objectif sportif pour chacun, du plus petit niveau au plus haut et des circuits de performance pour former au mieux nos meilleurs cavaliers.»

### EQUIPE TECHNIQUE

Chaque discipline est gérée par un groupe de 2 à 5 personnes. Le référent DTN est le garant de la politique fédérale et le pilote administratif du groupe. Le chef d'équipe est secondé, selon les cas, par des entraîneurs et des intervenants.

Dans les disciplines olympiques, des référents sont identifiés pour les catégories jeunes, poneys, en-

fants, juniors, jeunes cavaliers.

### COMMISSION

Pour la première fois, la commission du Haut Niveau est organisée en phase avec l'organigramme de l'équipe technique.

Chaque équipe a un groupe d'interlocuteurs dédié pour suivre la discipline.

### OBJECTIF RIO

L'équipe présentée est celle qui a mission de mener l'opération commando pour Normandie 2014. Dans les disciplines olympiques, un second objectif se profile, celui de bien figurer au classement par équipes, signe de qualification directe pour les Jeux Olympiques de Rio 2016.

### PARA-ÉQUESTRE

La discipline du dressage para-équestre est gérée en partenariat avec la Fédération Française Handisport.

La concertation est en cours. Le dispositif pour le para-dressage sera annoncé ultérieurement.

# Le staff des disciplines olympiques



## SAUT D'OBSTACLES



**Sophie DUBOURG**  
DTN Adjointe



**Philippe GUERDAT**  
Chef d'équipe,  
Sélectionneur



**Thierry POMEL**  
Seniors et  
Jeunes Cavaliers



**Olivier BOST**  
Juniors, Enfants  
et Poneys

**Intervenants :**  
Bertrand POISSON

### PHILIPPE GUERDAT

« Tout est allé très vite, je ne pensais pas il y a dix jours être parmi vous aujourd'hui. J'ai eu d'autres propositions mais c'était difficile pour moi de quitter la Belgique, mon équipe de coeur. Malgré tout, je pense qu'un challenge comme l'équipe de France ne peut se refuser. C'est avec fierté que je vais essayer de défendre les couleurs de la France et d'amener le plus de résultats possibles avec cette magnifique équipe. »



## DRESSAGE



**Emmanuelle SCHRAMM**  
DTN Adjointe



**Jan BEMELMANS**  
Sélectionneur,  
Entraîneur



**Alain FRANQUEVILLE**  
Chef d'équipe



**Muriel LEONARDI**  
Jeunes Cavaliers  
et Juniors



**Alizée FROMENT**  
Poneys

### JAN BEMELMANS

« C'est pour moi un challenge mais je suis très positif. J'ai vu quelques couples en stage cette semaine, ils sont très bien. La chose la plus importante pour moi c'est de créer un esprit de famille, d'équipe parce que je crois que la médaille la plus importante est celle par équipe. Comme nous avons démarré un peu tard, il nous manque un peu de travail hivernal. Cette année, nous allons voir comment tout marche, apprendre à vivre ensemble et que les cavaliers apprennent à s'adapter à moi. L'objectif est d'avoir une bonne équipe aux Jeux mondiaux. On en rediscutera donc l'année prochaine. »



## CONCOURS COMPLET



**Michel ASSERAY**  
DT Adjoint



**Thierry TOUZAIN**  
Chef d'équipe,  
Sélectionneur,  
Entraîneur



**Pascal FORABOSCO**  
Jeunes Cavaliers  
et Juniors



**Emmanuel QUITTET**  
Poneys

**Intervenants :**  
Serge CORNUT,  
Jean-Pierre  
BLANCO en partenariat avec l'IFCE,  
Florence LENZINI

### THIERRY TOUZAIN

« Je suis ravi d'être ici. Je ne m'y attendais pas du tout. Cela m'a fait tout drôle que Serge me rappelle pour reprendre du service. Je n'ai pas hésité longtemps et j'ai même l'impression d'avoir rajeuni de vingt ans ! Je suis plus motivé que jamais. Je suis un chasseur de médailles. Je pense qu'avec un ou deux jeunes chevaux qui vont sortir, je l'espère dès cette année, nous allons pouvoir faire du bon travail. Nous manquons de leaders. Nous n'avons plus de chevaux qui dressent comme Galan de la Sauvagère à une époque ou même Twist. Mais ça peut aller très vite. Je suis très confiant. »

### MICHEL ASSERAY

« Lorsque le président Lecomte m'a appelé, j'ai été d'abord assez surpris puis intéressé. Travailler avec Thierry Touzaint, qui est très bleu-blanc-rouge comme moi, je trouvais que le duo pouvait fonctionner.

Avec Thierry, nous avons mis en place un staff qui connaît bien le haut niveau. C'était important pour nous. Un staff, aussi, de gens qui s'entendent bien pour être très solidaires afin de former un esprit de famille comme l'a souligné Jan Bemelmans précédemment. »

# Le staff des disciplines mondiales



## ATTELAGE



**Quentin SIMONET**  
CTN



**Félix BRASSEUR**  
Entraîneur



## ENDURANCE



**Alain SOUCASSE**  
DTN Adjoint



**Bénédicte EMOND-BON**  
Chef d'équipe,  
Sélectionneur



## REINING



**Alain SOUCASSE**  
DTN Adjoint



**Guy DUPONCHEL**  
Chef d'équipe,  
Sélectionneur



## VOLTIGE



**Alain SOUCASSE**  
DTN Adjoint



**Davy DELAIRE**  
Chef d'équipe,  
Sélectionneur,  
Entraîneur

## QUENTIN SIMONET

« Nous allons continuer à travailler avec Félix Brasseur, entraîneur depuis déjà deux années. Sur la catégorie reine des attelages à quatre, nous essayons d'augmenter le nombre d'équipes susceptibles de participer à des compétitions internationales.

Nous avons commencé à récolter les fruits de ce travail la saison passée. Nous allons petit à petit nous recentrer sur un nombre de meneurs un peu plus restreint pour mener à bien notre mission pour les Jeux équestres mondiaux. »

## BÉNÉDICTE EMOND-BON

« En 2013, il y aura les championnats d'Europe Senior et les championnats du Monde Jeunes, J'envisage des courses de présélection afin de constituer un réservoir de cavaliers, pour les jeunes comme pour les seniors. A partir de là, j'organiserai des stages pour réaliser mes sélections définitives. »

## GUY DUPONCHEL

« Cette année, notre projet passe par les Championnats d'Europe, qui vont avoir lieu à Augsburg, en Allemagne. Nous avons plusieurs CRI, notamment deux en Allemagne, un en Grande-Bretagne et deux à Mooslargue, sur lesquels je vais m'appuyer pour constituer une équipe.

Actuellement, l'équipe est en reconstruction parce que nos chevaux sont un peu âgés et ne passent plus éventuellement les visites vétérinaires. Nous devons donc travailler avec des jeunes chevaux. C'est un peu plus difficile mais nous sommes tous motivés. Je pense que nous allons y arriver. Les sélections vont se baser sur les résultats et sur l'esprit d'équipe.

Nous allons essayer de travailler très fort sur l'esprit d'équipe. L'individuel viendra après. »

## DAVY DELAIRE

« Nous avons un collectif, surtout chez les garçons, déjà très établi. Notre plus grande inquiétude concerne la conservation des chevaux dans le cadre de la préparation des Jeux mondiaux. C'est clairement notre priorité. Nous sommes en pleine réflexion sur la logique de notre saison à venir. Notre première étape est la finale de la Coupe du monde, qui arrive dans un mois, pour laquelle nous avons deux garçons qualifiés : Nicolas Andréani et Ivan Nousse.

En fonction de cette année, nous allons voir comment nous mettons en place notre équipe de France, en particulier chez les seniors. La voltige est une discipline un peu complexe à préparer puisque nous avons trois garçons, des filles, une équipe et éventuellement des pas-de-deux.

Ça fait beaucoup de monde à gérer, beaucoup de chevaux. Nous allons essayer de mettre en place un ou deux pas-de-deux qui soient réellement compétitifs, en nous appuyant probablement sur les chevaux de l'École nationale d'équitation.

L'IFCE investit actuellement dans des chevaux de voltige. Je crois que nous sommes en passe de trouver des bons chevaux. »

**Intervenants** : Samuel Dumont,  
Maud Bousignac en partenariat avec l'IFCE

# Concertation *formelle*

**Le nouveau dispositif pour le haut niveau comporte, pour chaque discipline FEI, un groupe de travail de la commission sportive de haut niveau en liaison avec le référent DTN et le staff technique.**

La commission du haut niveau est chargée de rassembler l'ensemble des acteurs concernés par les équipes de France : propriétaires, cavaliers, athlètes ayant connu les échéances olympiques, encadrement technique, un représentant SHF et un représentant IFCE.

Jacques Robert préside cette commission constituée d'autant de groupes de pilotage que de disciplines.

L'objectif est de faire régulièrement un bilan d'étape sur la conduite des équipes de France, sur leur préparation, de partager une concertation formelle et d'apporter les solutions en vue d'optimiser le dispositif fédéral en faveur de la performance. Ce sera aussi un moyen de mieux communiquer sur la filière sport.

Les 4 sportifs de haut niveau du Comité Fédéral, seront partie prenante de leur discipline, Marina Caplain Saint-André, référente dressage, Pascale Dietsch, référente endurance, Eric Levallois, invité permanent CSO, et Pascale Boutet, invitée permanente CCE.

### SUIVRE L'ACTUALITÉ DE HAUT NIVEAU

L'onglet Haut Niveau du site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) regroupe toutes les informations du haut niveau.

Vous y trouverez :

- Les actualités internationales.
- Les fiches des chevaux du Groupe JO-JEM. Voir aussi page 24.
- La présentation des circuits internationaux, French Tour, Eventing Tour, Dress'Tour, Amateur Gold Tour.
- Le calendrier des championnats FEI.
- Les actualités des JEM 2014.
- Les biographies des cavaliers et des chevaux.

De plus, vous pouvez vous abonner aux Newsletters qui vous intéressent, Dress'tour, Eventing Tour, Groupe JO-JEM, Amateur Gold Tour et Grand National.

En savoir plus : [www.ffe.com/hautniveau](http://www.ffe.com/hautniveau)



**Jacques ROBERT**  
Président  
de la CSHN



**Frédéric MORAND**  
CSO



**Emmanuel FELTESSE**  
CCE



**Marina CAPLAIN SAINT-ANDRE**  
Dressage



**Patrick MICHAUD**  
Attelage



**Pascale DIETSCH**  
Endurance



**Michèle PFENDER**  
Reining



**Jean-Georges STEINMETZ**  
Voltige



**Para équestre à désigner**

**Membres du comité fédéral au titre de sportifs de haut niveau :**



**Pascale BOUTET**  
Sportive HN CCE



**Eric LEVALLOIS**  
Sportif HN CSO

SAUT  
INTERNATIONALES  
GRAND  
PALAIS  
PARIS

12/13/14 AVRIL 2013  
JUMPING INTERNATIONAL CSI 5\*

[WWW.SAUTHERMES.COM](http://WWW.SAUTHERMES.COM) / @SAUTHERMES

Réservation: Fnac et points de vente habituels

Mairie de Paris 



# Talents *et élégance*

La 4<sup>e</sup> édition du Saut Hermès se tiendra du 12 au 14 avril au Grand Palais. Présentation de ce rendez-vous prestigieux du calendrier international.

### TALENTS

Les meilleurs cavaliers mondiaux se retrouvent sous la nef du Grand Palais pour disputer les 9 épreuves du Saut Hermès organisé par la célèbre maison du Faubourg Saint-Honoré avec l'appui logistique de GL Events. Dès sa création en avril 2010, le Saut Hermès s'est imposé comme un must du circuit international. Le Grand Prix Hermès 2013 aura lieu le dimanche 14. Le Saut Hermès, épreuve par couples de cavaliers, un homme et une femme, se tiendra le samedi 13. Cette année, comme en 2012, des épreuves seront réservées aux cavaliers de moins de 25 ans, les Talents Hermès.

### JOURNÉE FFE

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Hermès et la FFE inviteront les clubs et les licenciés FFE à assister à la session d'ouverture le vendredi 12 avril. Les invitations, sous forme d'e-tickets, sont à retirer via le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com). Dans l'espace **Vous êtes cavalier**, aller sur Saut Hermès puis cliquer sur Réserver vos places. L'inscription se fait via le n° de licence et le code SIF pour les licenciés et via les identifiants FFE pour les clubs. Chaque licencié de 16 ans et moins aura la possibilité de télécharger un second e-ticket valable



© ECHERU

Rendez-vous sous la verrière

pour un accompagnant de son choix. Dans la limite des places disponibles à partir du début du mois de mars.

### SPECTACLE

A l'occasion de cet événement attendu dans le calendrier des concours hippiques, les quatre mille visiteurs pourront assister chaque jour, à un spectacle équestre créé spécialement

pour l'événement : le Cadre Noir de Saumur créera la surprise par une mise en scène associant à l'excellence de l'Équitation de Tradition Française une chorégraphie aérienne et poétique.

### GRAND PALAIS

Haut lieu de la scène artistique et culturelle, le Grand Palais par son emplacement

### PALMARES

	LE SAUT HERMÈS	GRAND PRIX HERMÈS
2012	Malin Baryard-Johnsson / H&M Réveur de Hurtebise & Ludger Beerbaum / Chiara	Katharina Offel / Cathleen 28
2011	Nina Fagerström / Talent & Éric Lamaze / Hickstead	Christian Ahlmann / Taloubet Z & Rik Hemeryck / Quarco de Kerambars ex-aequo
2010	Pénélope Leprévost / Mylord Carthago & Kevin Staut / Kraque Boom	Marcus Ehning / Sabrina

exceptionnel au cœur de Paris et sa nef de 13 500 mètres carrés sous sa verrière majestueuse, s'est naturellement imposé en 2010 pour accueillir le Saut Hermès.

Le lien qui unit le Grand Palais aux chevaux remonte à la conception même du bâtiment né pour l'exposition universelle de 1900.

Œuvre de quatre architectes, Henri Deglane, Albert Louvet, Albert Thomas, et Claude Gault, le bâtiment associe la pierre, le fer et le verre, et sa piste centrale en sable sans piliers a accueilli de 1901 à 1957 de nombreux événements équestres, concours hippiques et d'attelage, épreuves vitesse et carrousels. Mi-avril, les chevaux s'envoleront de nouveau sous la verrière.

### PROGRAMME

Ouverture à 12h30, le vendredi, à 10h le samedi et le dimanche.

Spectacle le vendredi et le samedi à 18h15, le dimanche à 14h30.

Saut Hermès le samedi à 16h. Grand Prix Hermès le dimanche à 15h45.

[www.sauthermes.org](http://www.sauthermes.org)

# Le complet *au naturel*



**A bientôt 33 ans, Nicolas Touzaint est l'un de nos plus talentueux cavaliers de complet. Idole d'une jeune génération de compétiteurs qui suit ses exploits sur internet, Nicolas, qu'on a surnommé l'archange, a créé sa marque de vêtements et jouit d'une notoriété mondiale. Les raisons d'une réussite qui dure.**

Nicolas Touzaint est installé depuis toujours dans la propriété familiale de Saint-Clément-de-la-Place dans le Maine-et-Loire, 49.

Les 40 boxes sont répartis en 15 boxes pour ses chevaux de compétition, 10 pour les chevaux de cavaliers propriétaires, 10 pour les poulains de passage et 5 pour les chevaux de commerce appartenant à son père. Ses parents habitent toujours sur place tandis qu'il habite juste à côté.

L'entreprise est une SARL dont le but est le commerce et la valorisation de chevaux de complet. Son chiffre d'affaire s'équilibre avec ces deux postes. Nicolas est salarié de la SARL.

### EQUIPE

La réussite de Nicolas vient bien sûr du creuset familial. Son oncle, Thierry Touzaint, entraîneur national de complet pendant des années, vient de reprendre les rênes de la discipline en vue des prochains Jeux. Son père, Jean-Yves Touzaint, a été champion de France de concours complet en 1975, 1976 et 1991 et, à 64 ans, il est toujours le gérant de l'écurie.



© PHILIP HIGHTON

Avec Hildago de l'Ile à Badminton en 2008

Sa mère s'occupe de la comptabilité. Enfin son amie qui est kinésithérapeute monte aussi en complet et l'accompagne sur les terrains de compétition. Et puis il y a l'équipe de choc, trois cavaliers soigneurs grooms à temps plein, Alvaro, Romain et Marieke, dont Nicolas dit qu'ils sont « de bons cavaliers et de bons soigneurs, très compétents ». Ces trois cavaliers encadrent les jeunes des écoles environnantes qui viennent en stage tout au long de l'année.

### QUOTIDIEN

« La journée commence à l'écurie à 7h30 par les soins pour toute l'écurie et le marcheur pour mes six che-

vaux principaux, explique Nicolas. Toute l'équipe fait les litières, distribue le foin et Jean-Yves nourrit. « Mon père a un œil global sur l'écurie en permanence, c'est important car moi je suis souvent parti ».

Nicolas arrive vers 8h15 pour être à cheval à 8h30 : « Mon premier cheval a mangé et a fait une demi-heure de marcheur. » Tous les chevaux vont au marcheur entre 30 et 40 minutes puis sont montés tous les jours, sauf le dimanche. Certains sont mis au paddock l'après-midi pendant deux heures. Nicolas monte entre quatre et six chevaux par jour : « Pour moi, c'est après 20 minutes d'une bonne

détente que l'on peut commencer à travailler et mettre à l'effort, donc je ne vois pas comment on peut faire progresser plus de 5 à 6 chevaux par jour. » Nicolas confie un piquet de chevaux à chacun des cavaliers, surveille en permanence leur travail et quand il prend un cheval sous sa selle, c'est pour en demander un peu plus, pour le faire progresser. Tout le travail est orienté vers les prochains objectifs, les prochaines échéances en compétition.

### MÉTHODE

Tous les chevaux ont un véritable programme hebdomadaire : « Dans leur semaine, ils font une fois de l'obstacle, une fois un galop pour la mise en condition, une fois une séance de longe, une fois un trotting, deux jours de dressage, et marcheur le dimanche. Tous ont le même planning, mais nous allons varier ce travail avec l'âge. Par exemple, le 4 ans va faire 1 000 m de galop à chaque main quand mon cheval de tête va en faire 3 000 ou 4 000, mais tous ont le même programme avec beaucoup de diversité ! La particularité de ma discipline c'est cette diversité,

## Le cavalier du mois : Nicolas Touzaint

tourner dans un manège ne me branche pas. La routine nous blase alors je pense que c'est la même chose pour les chevaux. »

Mais où sont les séances de cross sur des obstacles fixes dans ce programme ? « Jusqu'à février, nous allons sauter une ou deux fois du fixe dans le mois, mais quand la saison est partie, on n'en saute plus qu'en compétition. »

### PIQUET

« Comme le niveau augmente, on cherche des chevaux avec de bonnes aptitudes, bien orientés naturellement, toute l'année, ils doivent être au bout de leur rênes et symétriques des deux côtés. »

Monique Girard-Claudon est décédée en juillet 2008, au départ pour les JO de Pékin. Fidèle depuis trente ans à la famille Touzaint, elle avait offert à Nicolas un piquet exceptionnel : **Cobra d'Or** avec lequel il a fait les JO de Sydney en 2000 à l'âge de 20 ans, **Ciel d'Azur** avec qui il termine 2<sup>e</sup> du CCI de Boekelo, **Galan de Sauvagère** avec qui il a été champion d'Europe en 2003 et champion Olympique par équipe en 2004 ; mais aussi **Hildago de l'Île**, **Joker d'Helby**, **Tatchou** et **Lesbos**. Depuis, le piquet de Nicolas compte des propriétaires différents avec aussi des jeunes chevaux pour lesquels il trouve un propriétaire.

### DIVERSIFICATION

Compétiteur avant tout, Nicolas donne peu de cours



Avec Galan de Sauvagère à Athènes en 2004

### PALMARÈS INTERNATIONAL

- 2012 : 17<sup>e</sup> en individuel et 8<sup>e</sup> par équipes aux JO de Londres avec *Hildago de l'Île*
- 2008 : *Hildago de l'Île* est cheval de concours complet de l'année (n°1 mondial)
- 2008 : n° 2 mondial sur la FEI ranking list
- 2008 : vainqueur du CCI\*\*\*\* de Badminton (Grande-Bretagne) avec *Hildago de l'Île*.
- 2007 : champion d'Europe à Prato del Vivaro (Italie) et vice-champion d'Europe par équipe avec *Galan de Sauvagère*
- 2006 : vainqueur de la finale de la Coupe du monde de concours complet avec *Galan de Sauvagère* à Malmö (Suède)
- 2005 : vice-champion d'Europe par équipe à Blenheim (Angleterre) avec *Hildago de l'Île*
- 2004 : champion olympique par équipe aux Jeux Olympiques d'Athènes ; 9<sup>e</sup> en individuel avec *Galan de Sauvagère*.
- 2003 : champion d'Europe à Punchestown (Irlande) et 2<sup>e</sup> par équipe avec *Galan de Sauvagère*.
- 2000 : JO de Sydney avec *Cobra d'Or*. Nicolas a 20 ans.

et ne fait que quelques stages dans l'hiver dans deux ou trois écuries en France et en Europe, principalement en Belgique et en Italie : « J'aime bien ! Enseigner me plaît mais je n'ai pas trop le temps, ce n'est pas mon activité principale même si cela le deviendra avec le temps. »

Et qu'en est-il de la marque Nicolas Touzaint ? « C'est une société qui s'occupe de la fabrication et de la distribution. Moi, je valide tous les produits commercialisés et je touche des royalties sur le chiffre d'affaires. C'est très bien, mais c'est du boulot ! C'est comme tout, il faut le gérer. »

### COMMUNIQUER

Et internet ? « C'est mon cousin qui s'occupe d'alimenter le site et de mettre à jour Facebook. C'est important mais après ma journée, quand je rentre, je dois régler des papiers, faire les engagements alors là encore, je ne m'en occupe pas car je n'ai pas le temps. »

Et s'il devait remercier quelqu'un ? « Ce serait une personne morale, le conseil général de Maine-et-Loire qui est derrière moi et me soutient depuis dix ans, depuis mes débuts, en fait. Je lui suis très reconnaissant. Et aussi mon amie, qui me supporte. » Quant à son meilleur souvenir en compétition, la réponse est sans surprise : « Badminton 2008 ! Participer à la plus belle épreuve de la discipline, ça marque, alors quand on la gagne ! ».

- Sandrine Dhondt

# Tour d'honneur

## PÉNÉLOPE LEPREVOST 3<sup>E</sup> ET QUALIFIÉE

Les tricolores ont fait fort sur la 1<sup>e</sup> étape du French Tour à Bordeaux. Pénélope Leprevost s'est classée 3<sup>e</sup> du GP Coupe du Monde Rolex FEI remporté par l'allemand Hans-Dieter Dreher. En selle sur *Nayana*, propriété de Geneviève Megret, elle obtient son ticket pour la finale de Göteborg du 24 au 28 avril. La 12<sup>e</sup> place de Roger-Yves Bost avec *Castle Forbes Myrtille Paulois*, propriété de Lady Georgina Forbes, lui permet aussi d'assurer sa qualification pour la finale où il retrouvera Kevin Staut, qualifié très tôt dans la saison.

Ce seront donc 3 tricolores qui défendront les couleurs de la France lors de la finale suédoise de Göteborg du 24 au 28 avril.



## SIMON DELESTRE 1<sup>E</sup> DU GP LAND ROVER

Toujours à Bordeaux, Simon Delestre remporte le Grand Prix Land Rover du dimanche avec *Qlassic Bois Margot*, propriété du Haras du Bois Margot, et Kevin Staut est 4<sup>e</sup> avec *Silvana\*HDC*, propriété du Haras des Coudrettes.

Roger-Yves Bost s'adjuge la grosse épreuve du vendredi, le Prix Generali

Assurances, avec *Castle Forbes Vivaldo vh Costersveld*, propriété de Lady Georgina Forbes.

Michel Robert est sacré meilleur cavalier du concours grâce à deux victoires et des classements avec *Nénuphar'Jac*, propriété de M Robert, B Rocuet, et avec la pie *Catapulte*, propriété de l'EURL M Robert.



## VICTOIRE DE NICOLAS ANDRÉANI

Avec *Just a Kiss \*HN*, longé par Marina Joosten-Dupon, Nicolas Andréani a honoré son statut de leader de la Coupe du Monde de voltige, en s'adjugeant haut la main les 2 manches de l'étape bordelaise. Ivan Nousse est second sur Carlos 190 longé par Elke Schelp-Lensing. Ils visent le doublé dans la finale de Brunschwig.

Dans l'épreuve féminine remportée par la suisse Simone Jäiser, la française Manon Noël prend la 2<sup>e</sup> place avec *Kirch de la Love*, longé par Caroline Rabot.



## CAMILLE CONDÉ FERREIRA VICE-CHAMPIONNE DU MONDE CHILDREN

Après avoir cumulé six parcours sans faute avec *Black Jumper*, cheval attribué sur place par tirage au sort, Camille Condé Ferreira décroche l'argent lors des Championnats du Monde de saut d'obstacles Children qui se sont tenus à Mexico.



## Groupe JO/JEM



Le dispositif JO/JEM est reconduit pour le prochain objectif des Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie.

En CSO, les premiers contrats ont été signés avec des pro-

priétaires de chevaux de haut niveau. La liste publiée ci-dessous est ouverte.

La liste des nouveaux chevaux sera publiée, dès que connue. En concours complet et en dressage, les listes seront établies quand les chevaux à potentiel de haut niveau auront été vus par le staff technique et que les propriétaires auront été contactés.

## LISTE CSO AU 22 FÉVRIER 2013

CHEVAL	NÉ EN	PROPRIÉTAIRES	CAVALIER
CARINJO*HDC	2001	Haras des Coudrettes	Patrice DELAVEAU
ESTOY AQUI DE MUZE*HDC	2004	Haras des Coudrettes	Kevin STAUT
LACRIMOSO 3*HDC	2004	Haras des Coudrettes	Patrice DELAVEAU
LORD DE THEIZE	1999	Edith Mezard	Olivier GUILLON
MYLORD CARTHAGO*HN	2000	France Haras	Pénélope LEPREVOST
CASTLE FORBES MYRTILLE PAULOIS	2000	Georgina Forbes, Bosty Jump	Roger-Yves BOST
NAPOLI DU RY	2001	Alain Brière, Daniel Pages, Simon Delestre	Simon DELESTRE
NAYANA	2001	Geneviève Megret	Pénélope LEPREVOST
NICE STEPHANIE	2004	Geneviève Megret	Pénélope LEPREVOST
NIPPON D'ELLE	2001	SCEA Haras d'Elle, Equiblu	Roger-Yves BOST
OBIWAN DE PILIERE*JO	2002	Haras de la Morsanglière	Marc DILASSER
OHM DE PONTUAL	2002	SARL Ar Tropig	Jérôme HUREL
OLD CHAP TAME	2002	SNC BROHIER, Patrick Bizot, Eugénie Angot	Eugénie ANGOT
ORIENT EXPRESS*HDC	2002	Haras des Coudrettes	Patrice DELAVEAU
ORNELLA MAIL*HDC	2002	Haras des Coudrettes	Patrice DELAVEAU
QAMAIEU DE MONTSEC	2004	EARL Elevage de L'Angenardièrre	Marc DILASSER
QLASSIC BOIS MARGOT	2004	SAS Haras Bois Margot	Simon DELESTRE
QOUD'CŒUR DE LA LOGE	2004	Equiblu, Bosty Jump	Roger-Yves BOST
QUENNNDAL DE LOJOU*HDC	2004	Haras des Coudrettes	Patrice DELAVEAU
REVEUR DE HURTEBISE*HDC	2001	Haras des Coudrettes	Kevin STAUT
SILVANA*HDC	1999	Haras des Coudrettes	Kevin STAUT
TOPINAMBOUR	2000	Geneviève Megret	Pénélope LEPREVOST

## Coupes de Nations Furusiyya FEI™ nouveau format

## Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie



© FEI/K. HOUGHTON



© PHOTO MARIE-CHRISTINE CHANTREAU

Les champions autour de Laurent Beauvais, président de la région Basse-Normandie, et de Serge Lecomte, président de la FFE.

Furusiyya est un mot arabe qui signifie à la fois homme de cheval, tact équestre et esprit chevaleresque. Il signale le sponsoring de l'épreuve par le fonds saoudien pour les sports équestres. Le contrat de 16 millions d'Euros a été conclu pour 4 ans. Longines sera le chronométreur officiel de tout le circuit.

### MONDIAL

Le circuit quitte son format très européen-centré pour une formule plus mondiale avec 6 régions, Europe division 1, Europe division 2, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Moyen Orient, Asie et Afrique. Les étapes se répartissent ainsi : Europe division 1 = 8 étapes, Europe division 2 = 11 étapes, Moyen orient = 1 étape, Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes = 2 étapes, soit 3 étapes, dont le lancement aux Emirats sur le site d'Al Ain à Abu Dhabi.

### QUALIFICATIONS

La France est dans la Division 1 Europe. Les équipes ont choisi leurs étapes en

fonction de leur classement final 2012, la 2<sup>e</sup> place pour la France. Elle a dû choisir 4 étapes qui compteront pour le classement final. Le choix français s'est porté sur La Baule, obligatoire car nation organisatrice, Rome, Aix-la-chapelle et Hickstead. S'y ajoutent deux étapes optionnelles qu'elle pourra choisir quand toutes les nations auront choisi leurs étapes. Les points attribués à chaque étape sont les suivants : 1<sup>er</sup> 100 points, 2<sup>e</sup> 90, 3<sup>e</sup> 82, 4<sup>e</sup> 75, 5<sup>e</sup> 70, 6<sup>e</sup> 66, 7<sup>e</sup> 65, 8<sup>e</sup> 64, 9<sup>e</sup> 60, 10<sup>e</sup> 59.

### FINALE

Les 5 meilleures nations de la Division 1 Europe et les 4 meilleures nations de la Division 2 Europe seront qualifiées pour la finale ainsi que les équipes des autres régions dont les 4 meilleurs cavaliers auront le plus grand nombre de points ranking-liste FEI. La finale qui devrait avoir lieu à Barcelone réunira 18 équipes. Le premier tour dira qui sont les 8 qui jouent le titre et les 10 qui disputent la consolante.

- DL

Le comité d'organisation a fait un point d'étape au CNOSF le 12 février devant un public choisi de cavaliers ayant déjà représenté la France lors des grands rendez-vous mondiaux et aux élus de la Fédération.

Ambassadeurs des sports équestres français, la cinquantaine de cavaliers présents ont reçu leur invitation officielle pour Normandie 2014 et ont suivi la présentation des aspects sportifs de l'événement.

### ORGANISATION

L'équipe d'organisation s'étoffe au fur et à mesure que l'événement approche. Elle compte de nombreuses per-

sonnes très expérimentées, notamment des membres du staff des derniers JO. De plus, le management précis permet d'établir des cahiers des charges détaillés allant jusqu'au nombre de chaises et de prises de courant par tribune.

### DIRECTION SPORTIVE

Laurent Cellier a présenté l'équipe qui pilote le sport et s'est appuyé sur la visite interactive des sites pour dérouler le fil des Jeux, discipline par discipline.

A découvrir sur le site [www.jemfeialltech2014-normandie.fr](http://www.jemfeialltech2014-normandie.fr) à la rubrique Présentation la vidéo en 3D qui permet de visualiser tous les sites.

DISCIPLINE	DIRECTEUR	SITE
CSO	Frédéric Morand	Stade d'Ornano à Caen
CCE	Jean-Marc Varillon	Haras du Pin et Stade d'Ornano à Caen
Dressage	Didier Ferrer	Stade d'Ornano à Caen
Attelage	Jean-Pierre Brisou	Hippodrome de la Prairie à Caen
Endurance	Nicolas Wahlen	Sartilly / Mont Saint-Michel
Para-équestre	Fanny Delaval	Hippodrome de la Prairie à Caen
Reining	Michèle Pfender	Parc des Expositions de Caen
Voltige	Philippe Rossi	Zénith de Caen

# Bilan *positif*

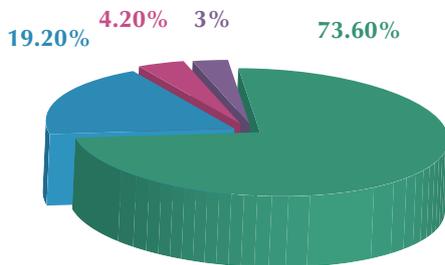
**Pierre Ollivier, DTN adjoint chargé de la formation a parcouru la France pour rencontrer les enseignants dans les régions et les départements. L'occasion de rencontrer plus de 2 300 enseignants et dirigeants, dont 1 500 ont répondu à une enquête de satisfaction. Résultats.**



30 interventions régionales ou départementales ont été organisées entre le 16 Septembre 2012 et le 24 Janvier 2013. Elles ont réuni plus de 2 300 dirigeants et enseignants. L'enquête de satisfaction distribuée sur place a donné des résultats très positifs. Détail des réponses.

## Quelle est votre perception de cette rénovation dans sa globalité ? :

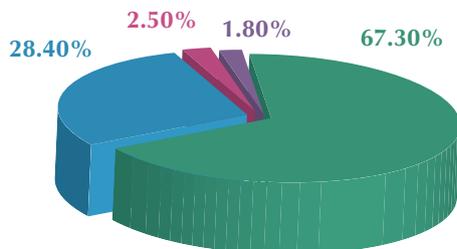
92,8% des réponses sont positives.



voir légende ci-dessous

## Quelle est votre perception du plan fédéral de formation du cavalier rénové ?

95,7 % des réponses sont positives.



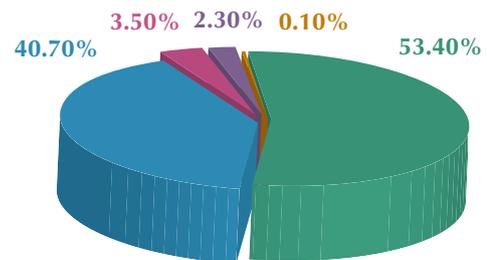
voir légende ci-dessous

### LEGENDE :

- Plutôt positif
- Très positif
- Ne se prononce pas
- Plutôt négatif
- Très négatif

## Quelle est votre perception des nouveaux programmes ?

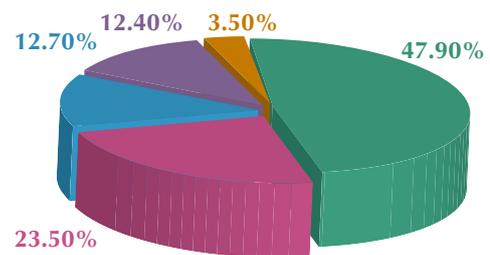
94,1 % des réponses sont positives.



voir légende p26

## Quelle est votre perception de la création du dispositif des Galops® de compétition ?

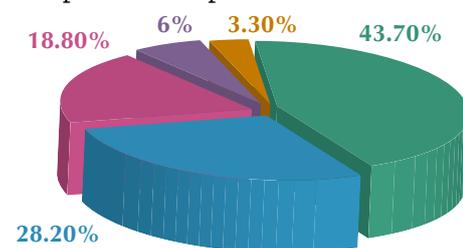
60,6 % des réponses sont positives.



voir légende p26

## Quelle est votre perception sur la création par la FFE de sa collection de guides de préparation des Galops® :

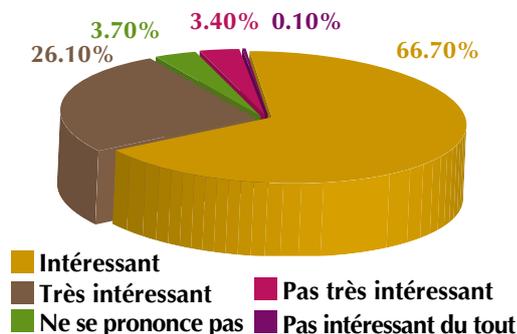
71,9 % des réponses sont positives.



voir légende p26

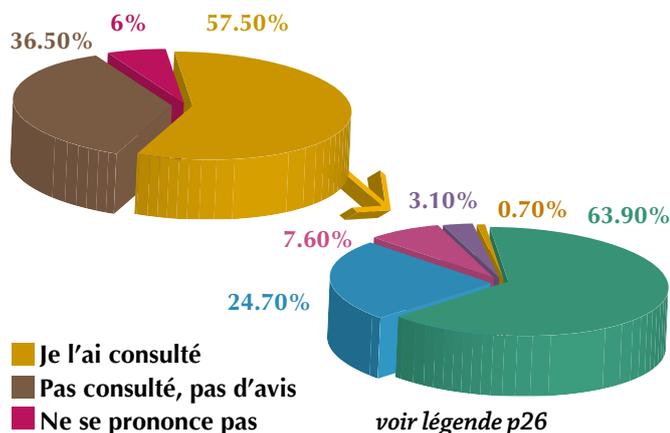
# Forums régionaux sur la rénovation des Galops®

**Votre avis sur le forum auquel vous venez d'assister :**  
92,80 % l'ont trouvé très intéressant ou intéressant.



**Les remarques et propositions qui reviennent le plus souvent :**

**Votre avis sur le guide fédéral de préparation du Galop® 1 :**  
57% l'avaient consulté et pouvaient donner un avis. Parmi ceux qui ont pu donner un avis, 88,6 % expriment un avis très positif ou plutôt positif.



La demande de validation du Galop® 7 par un jury extérieur. La création d'un dispositif dédié aux enfants et jeunes enfants.

La production par la FFE de livres adaptés au public des enfants et jeunes enfants.

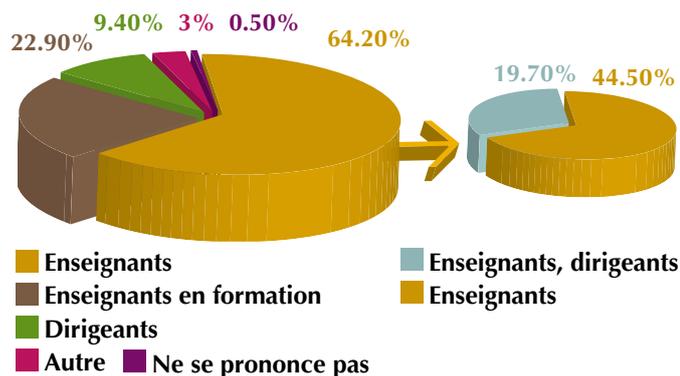
La production par la FFE de situations et de grilles d'évaluation pour chaque niveau.

De nombreuses remarques portent sur le fait qu'il n'est pas adapté aux enfants.

La remarque est pertinente puisque ce n'est pas le public visé par ces ouvrages et qu'il y a en création un dispositif dédié avec des ouvrages spécifiques pour les plus jeunes.

## L'ENQUÊTE

**Qui sont les participants aux différents forums ayant rendu leur questionnaire ? :**



Lieu	CRE ou CDE	Date	Nb présents	Nb de questionnaires rendus
Strasbourg	CRE Alsace	Lu 24 sept	70	61
Bordeaux	CRE Aquitaine	Ma 16 oct	140	103
Chatel Guyon	CRE Auvergne	Je 25 oct	90	58
Pouilly en Auxois	CRE Bourgogne	Ma 23 oct	80	37
Josselin	CRE Bretagne	Di 18 nov	40	16
Lamotte beuvron	CRE Centre Val de Loire	Ma 18 sept	150	117
Coolus	CRE Champagne Ardennes	Lu 22 oct	40	20
Lattes	CRE Languedoc Roussillon	Lu 29 oct	60	22
Verneuil sur Vienne	CRE Limousin	Je 11 oct	60	32
Nancy	CRE Lorraine	Lu 17 sept	150	115
Toulouse	CRE Midi Pyrenees	Ma 25 sept	170	130
Ohlain	CRE Nord Pas de Calais	Lu 19 nov	100	65
Deauville	CRE Normandie	Je 27 sept	140	96
Le Lyon d' Angers	CRE Pays de la Loire	Lu 12 nov	80	61
Compiègne	CRE Picardie	Lu 15 oct	70	51
Niort	CRE Poitou Charentes	Je 04 oct	120	67
Meribel	CRE Rhone Alpes	Lu 01 oct	150	111
Aix en Provence	CRE Provence + CRE Côte d' Azur	Lu 26 nov	120	71
Lamotte 4 forums	FFE National Enseignants	Lu 9 et Ma 10 Oct	60	51
Vincennes	CDE 94	Ve 6 nov	50	25
Eaubonne	CDE 95	Ma 22 janvier	50	23
Montigny le Btx	CDE 78	Je 20 déc	60	42
Jardy	CDE 92	Je 13 déc	100	78
Paris	CDE 75	Je 24 janvier	40	16
La Courneuve	CDE 93	Ve 14 déc	40	28
Tours	CDE 37	Mer 23 oct	40	16
Saumur	ENE	Mer 19 déc	40	34
		<b>Nombre total de participants</b>	<b>2310</b>	
		<b>Nombre total de questionnaires rendus</b>		<b>1546</b>

ACAJOU FILMS ET PATHÉ PRÉSENTENT

GUILLAUME  
**CANET**

MARINA  
**HANDS**

DANIEL  
**AUTEUIL**

LOU  
**DE LAÂGE**

TCHÉKY  
**KARYO**

JACQUES  
**HIGELIN**

Certaines rencontres  
créent la légende...

# JAPPELOUP

UN FILM DE CHRISTIAN DUGUAY

**LE 13 MARS AU CINÉMA**

MARIE BONNEL - JOLÉ DUBOIS - FREDÉRIC LEPICQ - ARNAUD HENRIET et la production exécutive de DONALD SUTHERLAND - SCÉNARIO: ANNE MARIE BARRON - RÉALISÉ: GUILLAUME CANET - LIBREMENT INSPIRÉ DU ROMAN "CÉCILIEN NOÛR" de LA KARINE DEVIËLDER - LIBREMENT INSPIRÉ DE LA VIE ET DU PARCOURS SPORTIF DE PIERRE DURAND et de son cheval JAPPELOUP - PRODUIT PAR PASCAL JARTELÉWICZ

UN FILM ACADEMIQUE - UN FILM ACADEMIQUE

FACEBOOK.COM / JAPPELOUP WWW.PATHEFILMS.COM



Librement inspiré de la vie et du parcours sportif de Pierre Durand et de son cheval Jappeloup, le film est une ode à l'équitation et au dépassement de soi. Vous avez trouvé en accompagnement de ce numéro de La Ref une affiche du film. N'hésitez pas à l'afficher dans votre club et à communiquer autour de la sortie de ce film auprès de vos cavaliers, ils passeront un beau moment de cinéma !

# LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION PARTENAIRE DU FILM JAPPELOUP

## BUREAU ET COMMISSION SPORTIVE DE LA FITE

L'ordre du jour du Bureau, réuni le 19 janvier dans le cadre de *Cheval Passion*, comprenait pour l'essentiel la réforme des statuts, l'examen des propositions de la commission sportive, l'Equitation de Travail et le tirage au sort des départs du championnat d'Europe 2013, à Vielsam (Belgique). Les statuts, qui datent de 1975, subiront quelques changements assez mineurs qui seront proposés à la prochaine assemblée générale.

## RÈGLEMENT INTERNATIONAL CAHIER DES CHARGES

Les propositions de la commission sportive, en vue de faire évoluer le règlement international de TREC et le cahier des charges, pour tenir compte des enseignements des derniers championnats du monde, ont toutes été approuvées.

La montée en puissance du TREC au plan international – 14 ONTE présents à Mafra et 115 concurrents – nécessite une organisation plus exigeante, de la formation et du recyclage des juges et des contrôleurs. Pour ce faire, d'autres règles ont été définies et seront menées sous la houlette du Délégué Technique, Thierry Maurouard.

Elles font l'objet d'un document formel, tout comme le cérémonial d'ouverture, de fermeture et de remise des prix. Le tout sera prochainement mis en ligne sur [www.fite-net.org](http://www.fite-net.org).



© PABLO BROLDI

## TRANSHUMANCE

Le Bureau a reçu les organisateurs de TransHumance, partie intégrante de Marseille-Provence 2013, la capitale phocéenne étant cette année capitale européenne de la culture.

TransHumance, à laquelle la FITE apporte son parrainage, est spécialement axée « Cheval » et, par 3 itinéraires de randonnée choisis, permettra de découvrir la Provence intime dans ses divers aspects. La Camargue, ses chevaux, ses taureaux, l'Equitation de Travail y seront logiquement très présents.

Le caractère international du concept est affirmé par la présence de butters italiens avec un troupeau Maremme et des fantasias de cavaliers marocains. La FITE espère une forte présence internationale et s'attache à communiquer sur l'événement en conséquence. Pré-inscriptions ouvertes sur le site [www.mp2013.fr/transhumance](http://www.mp2013.fr/transhumance).

## CHAMPIONNAT D'EUROPE OPEN DE TREC JEUNES CAVALIERS

Pour la première fois effectué avec 19 ONTE, le tirage au sort des départs du championnat d'Europe open de TREC Jeunes Cavaliers a donné l'équipe de France partante en seconde position. Les Pays-Bas, qui accueilleront le championnat 2015, fermeront la marche.

## CALENDRIER DE LA COUPE D'EUROPE OPEN 2013

Le Bureau a arrêté le calendrier, désormais corres-

pondant à l'année civile. Il concerne 20 épreuves, dans 13 ONTE – Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse – en avril, mai, juin, juillet, août et septembre. En ligne sur [www.fite-net.org](http://www.fite-net.org).

A noter l'entrée du Luxembourg dans le concert de la coupe d'Europe.



© DANIEL MORIN - LA BANE DOU BICOU

## EQUITATION DE TRAVAIL

L'épreuve internationale de tri de bétail organisée pour la troisième fois à *Cheval Passion* s'est malheureusement déroulée sans les Italiens, bloqués par la neige. Philippe Maurel, l'organisateur, a néanmoins accueilli 14 équipes, suivies par un public enthousiaste.

## ECHÉANCES INTERNATIONALES

Il est envisagé de décaler les échéances internationales de la FITE pour éviter les télescopages avec les grands événements internationaux, tels que les Jeux Olympiques et les jeux Mondiaux qui bénéficient de l'essentiel des moyens financiers consacrés aux sports équestres classiques.

- Hervé Delambre.

## BFE SPECTACLE CLUB



© FHEPSY

Le CRE Rhône-Alpes organise une formation au BFE Spectacle Club les 11 et 12 avril 2013 à Chazey-sur-Ain dans l'Ain. Il s'agit de la session complémentaire de 15 heures destinée aux participants au Congrès FFE des Spectacles qui a eu lieu lors de *Cheval Passion*.

Les deux journées animées par Jean-Louis Legoux, expert fédéral, auront pour principal objet

de préparer les spectacles que les enseignants et amateurs présenteront à l'occasion du Festival régional Rhône-Alpes des Spectacles Club du dimanche 23 juin à Craitilleux dans la Loire. Ce festival sera support de validation de l'examen final du BFE1 Spectacle Club. Informations : Régis Bouchet, président de la commission spectacle Rhône-Alpes. Inscriptions [secretariat.crera@orange.fr](mailto:secretariat.crera@orange.fr)

# Découvrir *l'attelage*

**Le 21 avril, mobilisez-vous pour rassembler tous les meneurs de loisir et faire goûter au grand public les joies de l'attelage.**



## MESSAGES À FAIRE PASSER

### *L'attelage de loisir, une pratique conviviale :*

L'attelage permet à toute la famille, équitant ou non, de se retrouver pour partager une journée en pleine nature. L'attelage offre aussi plus de confort que la randonnée en selle : les amateurs de paniers pique-nique bien garnis ne restent pas sur leur faim !

### *L'attelage de loisir, une pratique accessible à tous :*

Pour débuter en attelage, il n'est pas besoin de posséder son cheval ni sa voiture : professionnels et associations peuvent initier à l'activité par des stages en faisant bénéficier de leur matériel, de leurs chevaux et de leurs installations.

Des milliers de kilomètres de routes et chemins sont accessibles aux voitures attelées, des centaines de rassemblements et de manifestations sont organisés chaque année par les Comités régionaux et départementaux, les établissements équestres et les associations.



### *L'attelage de loisir, une autre approche de la nature et du cheval :*

L'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de découvrir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval.

### *L'attelage de loisir, une pratique sûre :*

L'attelage est une activité qui peut et doit se pratiquer en toute sécurité. Pas question d'improviser ! Cheval éduqué, meneur formé et informé : les recommandations d'un professionnel ou d'un meneur averti sont indispensables.

## EXEMPLES D'ACTIONS

Vous pouvez orienter vos actions vers le tourisme équestre en organisant promenades, randonnées nocturnes ou thématiques et « quizz nature ».

Vous êtes soucieux de l'empreinte écologique et du

développement durable ? Il vous est possible d'aborder ces thèmes au travers de présentations et de démonstrations des différentes formes de tractions animales et des métiers liés au cheval de trait.

La mise en place d'initiations, de stages ou de démonstrations de maniabilité peut venir illustrer la complexité du rôle de meneur et l'importance de passer par une formation de qualité.

Enfin, l'objet de votre manifestation peut également être orienté vers l'histoire de la pratique et son évolution à travers les âges en proposant spectacles, défilés ou encore expositions et présentations de voitures.

## OUTILS MIS À VOTRE DISPOSITION

Afin de vous aiguiller, la FFE/CNTE vous propose un guide d'action fournissant l'ensemble des informations et outils

nécessaires à la préparation et à la promotion de votre manifestation : un bon moyen de rappeler les objectifs de l'organisation d'une telle journée et les messages que l'on souhaite véhiculer. Le guide d'action, c'est également un recueil d'idées et de thématiques pour mettre à l'honneur la pratique de l'attelage. Un exemple de communiqué de presse vous est également proposé, dans l'optique de faire connaître vos actions dans votre région.

N'hésitez pas à le transmettre aux radios et journaux locaux pour informer le public, mais également aux acteurs locaux : communes, comités des fêtes... Des affiches personnalisables de la JNAL sont disponibles pour annoncer votre événement, ainsi que des autocollants à distribuer à l'ensemble des participants. Pour cela, il vous suffit tout simplement de compléter le bon de commande, téléchargeable sur notre site, une fois votre inscription enregistrée.

## INSCRIPTIONS

Rendez-vous sur [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme) rubrique « Événement » pour enregistrer votre manifestation et télécharger le guide d'action ainsi que le bon de commande des affiches et des autocollants de cette journée.

## CONTACT

FFE Tourisme  
Tél. : 02 54 94 46 85  
Mail : [tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)

## Ambassadeur du « DD »



Pour la quatrième année consécutive, le CNTE et la FFE s'associent au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) lors de la Semaine du Développement Durable. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER...

Cette année, c'est décidé, vous vous engagez pour le « DD ». Réfléchissez, vous agissez probablement déjà en faveur du développement durable sans vraiment vous en rendre compte. Il suffit alors de promouvoir vos actions. Sinon, vous pouvez commencer, dès à présent, en mettant en place des projets pour la préservation de l'environnement, le progrès économique et l'intégration sociale. Pour participer à la Semaine du Développement Durable (SDD), il vous suffit d'organiser un ou plusieurs événements entre le 1<sup>er</sup> et le 7 avril et d'inscrire votre projet sur le site du MEDDTL. [www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-Semaine-du-developpement-durable-](http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-Semaine-du-developpement-durable-)

### MAIS VOUS MANQUEZ D'IDÉES

Vous pouvez proposer un



jeu questions/réponses développement durable, un concours de dessins et/ou photos « nature et développement durable » avec remise des prix aux meilleurs participants.

La SDD peut être une occasion de valoriser les Galops® de pleine nature. Par exemple, des cavaliers possédant le Galop® 1 qui répondent à un quizz développement durable à la fin de leur séance reçoivent une attestation « cavalier responsable ». Or, de nombreuses questions des Galops® de pleine nature reprennent des notions liées au développement durable. Si les questions sont bien dans le programme du Galop® de pleine nature, les connaissances pratiques et théoriques permettent au cavalier d'obtenir son Galop® 1 de pleine nature pendant la semaine du développement durable.

La SDD est l'occasion de proposer une sortie aux cavaliers et associations de

cavaliers « ramassage des déchets » ou « recensement des décharges sauvages », avec contribution d'attelages pour le transport des ordures.

### CAVALIER RESPONSABLE

Vous pouvez remettre les attestations « cavalier responsable » à vos cavaliers à la suite d'une action « durable », comme par exemple : réponse à un quizz à la fin de la séance hebdomadaire, promenade avec ramassage des déchets...

### OUTILS CNTE-FFE

Le CNTE-FFE met à votre disposition un ensemble de documents et supports pour vous aider à préparer vos animations à l'occasion de la Semaine du Développement Durable :

- panneaux développement durable à afficher au club,
- fiches « semaine du développement durable »,
- charte des « 10 engagements du cavalier responsable »,

- attestation « cavalier responsable »,
- idées pour un rallye développement durable,
- jeux questions/réponses développement durable,
- guide d'aide à la réalisation d'événements équestres durables.

Certains de ces documents vous seront envoyés lors de votre inscription.

Vous avez la possibilité de télécharger les autres sur [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme) en cliquant sur « événements » puis « semaine du développement durable ».

### TROPHÉE GENERALI DES CLUBS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si votre club est titulaire d'un ou plusieurs labels FFE et inscrit à la SDD, vous pourrez participer au Trophée Generali des Clubs Développement Durable. Chaque action devra faire l'objet d'un descriptif et d'illustrations. Le dossier d'inscription sera prochainement disponible sur demande.

La meilleure initiative sera récompensée lors du Salon du cheval 2013 et fera l'objet d'une présentation dans *L'Estafette* et *La REF*.

### CONTACT

FFE Tourisme  
Tél. : 02 54 94 46 85  
Mail : [tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)

# Deux Equirandos *en juillet*

### Equirando du 19 au 21 juillet 2013 à Lignières (18)



© K. ROUGE

Le Comité Directeur du CNTE, réuni mardi 15 janvier 2013, a officiellement validé la candidature du Pôle du Cheval et de l'Âne de Lignières pour l'organisation de l'Equirando 2013, du 19 au 21 juillet. Après l'édition 2012 au Haras national du Pin, ce choix d'une année impaire marque un changement de calendrier, sans pour autant remettre en cause le rythme des organisations.

#### LE PÔLE DU CHEVAL ET DE L'ÂNE DE LIGNIÈRES

Ouvert de mars à la Toussaint au grand public, le parc de nature et de loisirs du Pôle du Cheval et de l'Âne de Lignières, propriété du Conseil Général du Cher, reconnu comme Pôle d'Ex-

cellence Rurale, est devenu en dix ans l'un des sites touristiques les plus visités du département et de la région Centre avec plus de 60 000 visiteurs reçus en 2011.

Sur 140 hectares, ce parc est totalement dédié aux chevaux et aux ânes. On y retrouve des équipements équestres de très grande qualité, tels qu'un hippodrome et un stade équestre composé de carrières où se déroulent des compétitions nationales et internationales, un centre technique d'élevage et de reproduction, anciennement les Haras Nationaux, le village vacances des Roulettes du Berry où les idées séjours ne manquent pas, mais aussi Sitazin, un musée consacré à l'âne avec une scénographie moderne et interactive qui fait se rencontrer les 7 races d'ânes répertoriées en France. On les retrouve ensuite en chair et en os sur le site !

#### INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront bientôt en ligne sur [www.equirando.com](http://www.equirando.com). Vous retrouverez également toutes les informations relatives à la manifestation : programme, itinéraires, J-1...

### Equirando junior du 23 au 28 juillet 2013 à St Amand en Puisaye (58)



© VERCOISA CHEVAL/E. MINODIER

#### UN SÉJOUR CLÉ EN MAIN

Cette manifestation permet à l'ensemble des poney-clubs et centres équestres, initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse axée sur la découverte d'un environnement, mais aussi sur des aspects ludiques et culturels, avec une prise en compte constante de la sécurité.

L'intendance est assurée du mardi soir au dimanche matin par le Comité d'Organisation et les tracés de randonnées sont fournis. Une occasion pour tous les clubs d'emmener leurs jeunes cavaliers effectuer leur première grande randonnée. Cette année, la manifestation est placée sous le signe du cirque.

#### FAITES CONNAÎTRE L'EQUIRANDO JUNIOR

Afin de faire connaître la manifestation à vos cavaliers et de leur faire savoir que votre club y participe, le CNTE/FFE met à votre disposition des affiches et des programmes présentant la manifestation, télé-

chargeables en version PDF sur [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme).

#### INSCRIVEZ VOTRE (VOS) ÉQUIPE(S)

Identifiez-vous sur le site [www.ffe.com/tourisme/Evenements](http://www.ffe.com/tourisme/Evenements) et inscrivez votre équipe. Les droits d'inscription sont de 215€ par personne. L'inscription de l'encadrant responsable est offerte par l'organisateur.

#### PRÉPAREZ VOTRE AVENTURE

Afin de profiter au mieux de votre randonnée, une phase de préparation est indispensable. Pensez à établir un listing précis pour vos cavaliers, leur permettant de préparer leur paquetage et l'équipement pour ces 6 jours de randonnée.

Chaque club est invité à préparer un numéro costumé, à cheval ou à pied, afin de le présenter lors de la journée « Les équirandins juniors font leur cirque ! ». Le dimanche matin, sera l'occasion d'un défilé des équipes dans la commune de St Amand en Puisaye. Prévoyez des tenues costumées sur le thème du cirque.

#### CONTACT

Comité d'Organisation  
Equirando Lignières 2013  
Mail : [equirando2013@orange.fr](mailto:equirando2013@orange.fr)  
[www.equirando.com](http://www.equirando.com)

Comité d'organisation de  
l'Equirando Junior 2013  
Président : Ludovic Goury  
Mail : [equirandojunior2013@yahoo.fr](mailto:equirandojunior2013@yahoo.fr)  
[www.ffe.com/tourisme/](http://www.ffe.com/tourisme/)







## Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance du 19 septembre 2012



**Composition de la commission :**  
France LANTUIT, Ludovic de  
VILLELE, Loïc de la PORTE du THEIL.

### Relevé de décision n°01/09/2012 Affaire n° 347/07/2012

Objet : faits de violence lors d'un concours FFE, en date du 13 mai 2012.  
Demandeur : Fédération Française d'Equitation,  
Défendeur : Madame Elodie BRETONNET, présente.  
Témoins : Elodie SCHAUINGER, présente. France LANTUIT a été convoquée en tant que témoin, cependant, elle affirme ne pas avoir été témoin des faits et avoir seulement assumé son rôle de Président de jury. Elle peut donc statuer au sein de la commission.

### SAISINE DE LA COMMISSION LE 6 AOÛT 2012

Les parties ont été convoquées pour une audience le mercredi 19 septembre 2012.  
L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rappel des faits

Attendu que le 13 mai 2012, Mademoiselle Harmonie BRADIN, titulaire de la licence fédérale n° 0611949D se trouvait sur le parking du Grand Parquet à Fontainebleau pour participer à un concours de saut d'obstacles.  
Attendu que H. BRADIN déclare que pendant qu'elle était en train de seller sa jument à son camion, elle a constaté que la cavalière Elodie BRETONNET qui revenait au parking après avoir effectué son parcours a violemment frappé à coups de poings son cheval à plusieurs reprises dans les naseaux, la bouche et les yeux.  
Attendu que H. BRADIN a demandé à E. BRETONNET de se calmer, celle-ci l'a attrapée à la gorge et l'a frappée au visage et lui a donné des coups de genou dans l'estomac et le foie.  
Attendu qu'une cavalière, Elodie SCHAUINGER, arrivant sur les lieux permit à H. BRADIN qui avait dû lâcher sa jument de s'extirper de cette agression.  
Attendu que la famille d'E. BRETONNET

est alors arrivée sur place et que son frère a frappé E. SCHAUINGER au visage et bousculé la mère d'H. BRADIN.  
Attendu que la police nationale de Fontainebleau est venue sur les lieux et qu'après le concours, H. BRADIN et E. SCHAUINGER se sont rendues au commissariat de police de Fontainebleau pour effectuer un dépôt de plainte contre E. BRETONNET et son frère.  
Attendu que le 18 mai, H. BRADIN s'est présentée au service des urgences de la clinique de Tournan en Brie où elle a été examinée par le Docteur SALAHSHOUR qui a constaté une contusion sévère abdominale nécessitant une hospitalisation pour la journée et un arrêt de travail de deux semaines.  
Attendu qu'H. BRADIN et E. SCHAUINGER affirment avoir peur de retourner sur les terrains de concours et de se retrouver à nouveau face à leurs agresseurs.  
Attendu que par courrier du 8 août 2012, confirmé en audience, E. BRETONNET déclare qu'après avoir effectué son parcours elle est revenue à son camion pour desseller son cheval. Celui-ci s'est serré contre le camion et elle a donné une claque sous le ventre pour le décaler et pouvoir le désangler. H. BRADIN se tenait à ce moment vers la cabine de son camion, et lui demanda d'arrêter de frapper son cheval.  
Attendu qu'énervée par ces propos, elle lui a dit que ça ne la regardait pas et que ce n'était pas son cheval. H. BRADIN aurait alors répondu par des insultes, l'attrapa à la gorge, la poussa et la gifla.  
Attendu qu'E. BRETONNET s'est alors défendu en lui donnant des coups à l'épaule et dans l'abdomen.  
Son frère est ensuite arrivé, s'est emporté et a bousculé E. SCHAUINGER  
Attendu qu'E. BRETONNET prétend avoir effectué un dépôt de plainte contre H. BRADIN auprès du commissariat de police de Fontainebleau, le jour des événements.  
Considérant que malgré la déclaration écrite d'E. SCHAUINGER et son audition, celle-ci n'a pas été en mesure de confirmer les brutalités d'E. BRETONNET envers son cheval ni envers H. BRADIN.  
Considérant que la brutalité à l'égard d'un cheval, sanctionnée par l'article 1.4

du Règlement général des compétitions de la FFE, n'a pu être démontrée.  
Considérant qu'à l'issue de l'audition des parties et des témoins, il n'y a aucune possibilité de vérifier les propos de chacune des parties.

### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,  
Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,  
Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,  
Vu le règlement général des compétitions 2012,  
La commission a pris sa décision le jour même.  
Vu les pièces communiquées au dossier,  
Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,  
Vu les explications écrites et orales de E. BRETONNET, H. BRADIN et E. SCHAUINGER,  
Vu la présence de E. BRETONNET, H. BRADIN et E. SCHAUINGER,  
La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,  
**Sursoit à statuer dans l'attente des résultats de l'enquête judiciaire consécutive aux dépôts de plainte.**

### Relevé de décision n°03/09/2012 Affaire n° 349/09/2012

Objet : substitution de cheval lors d'une compétition.  
Demandeur : Fédération Française d'Equitation,  
Défendeur : Monsieur Gwenaël GARO, présent.  
Témoins : Madame Damaris ISMALUN, juge lors du concours 201277004 et Monsieur Claude BRET, Président du jury lors du concours 201277004, présents.

### SAISINE DE LA COMMISSION LE 6 AOÛT 2012.

Les parties ont été convoquées pour une audience le mercredi 19 septembre 2012.  
L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rappel des faits

Attendu que lors du CSO organisé le 30 juin 2012 par L'Eté du Grand Parquet à Fontainebleau la cavalière Camille GARO titulaire de la licence fédérale n° 2136643W, cavalière mineure sous la responsabilité de son père Gwenaël GARO titulaire de la licence fédérale n° 0083973x, BEES 1er degré et dirigeant d'une écurie de propriétaires, s'est présentée au cours de l'épreuve n° 15 au jury pour signaler un changement de cheval.  
Attendu que le jury lui a indiqué que le changement de cheval n'était pas autorisé par l'organisateur et que ces informations figuraient dans l'avant-programme.  
Attendu que lors du passage du cheval n° 33 censé être le cheval RAFALE DES CAPUCINS, de robe alezane, le jury a constaté que le cheval en piste avait une robe grise et a demandé par l'intermédiaire du commissaire au paddock de présenter le livret signalétique du cheval gris à la tribune du jury.  
Attendu que la cavalière a présenté le livret de SAGESSE DU LYS de robe aubère et a reconnu avoir pris le départ de l'épreuve et a lui a interdit de concourir dans toutes les autres épreuves du concours.  
Attendu que G. GARO, représentant légal, a signé la notification écrite établie par le jury de terrain.  
Attendu que G. GARO pensait que les changements de chevaux étaient autorisés sur les épreuves amateur, comme c'était le cas sur les épreuves pro du concours, et n'a donc pas cru sa fille lorsque cette dernière lui a rapporté les dires du jury.  
Attendu que G. GARO a intimé à sa fille l'ordre de partir sur l'épreuve alors que celle-ci était réticente, et qu'il pensait pouvoir régler le problème avec le jury à l'issue de l'épreuve.  
Considérant que l'interdiction du changement de cheval figurait dans l'avant-



programme dont G. GARO devait avoir connaissance en particulier en tant que gérant d'une Ecurie de propriétaire et cavalier professionnel.

### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,  
Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,  
Vu le règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006,  
Vu le règlement général des compétitions 2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications écrites et orales de G. GARO, D ISMALUN et C. BRET,

Vu la présence de G. GARO, D ISMALUN et C. BRET,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Inflige à Monsieur Gwenaël GARO une suspension de compétition pour une durée d'un an avec sursis. Le sursis sera, conformément à l'article 18 du règlement disciplinaire général, révoqué par tout nouvel acte répréhensible commis par Monsieur Gwenaël GARO dans un délai de 3 ans à compter du prononcé de la présente décision**

**Inflige à Monsieur Gwenaël GARO une amende de 1500 euros, à régler au plus tard le 31 décembre 2012.**

### Relevé de décision

n°04/09/2012

Affaire n° 350/10/2012

Objet : substitution de cheval lors d'une compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Equitation,

Défendeur : Mademoiselle Camille GARO, absente, mineure représentée par son père Monsieur Gwenaël GARO, présent.

Témoins : Madame Damaris ISMALUN, juge lors du concours 201277004 et Monsieur Claude BRET, Président du jury lors du concours 201277004, présents.

### SAISINE DE LA COMMISSION

LE 6 AOÛT 2012.

Les parties ont été convoquées pour une audience le mercredi 19 septembre 2012.

L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rappel des faits

Attendu que lors du CSO organisé le 30 juin 2012 par L'Été du Grand Parquet à Fontainebleau la cavalière Camille GARO titulaire de la licence fédérale n° 2136643W, cavalière mineure sous la responsabilité de son père Gwenaël GARO titulaire de la licence fédérale n° 0083973x, BEES 1er degré et dirigeant d'une écurie de propriétaires, s'est présentée au cours de l'épreuve n° 15 au jury pour signaler un changement de cheval.

Attendu que le jury lui a indiqué que le changement de cheval n'était pas autorisé par l'organisateur et que ces

informations figuraient dans l'avant-programme.

Attendu que lors du passage du cheval n° 33 censé être le cheval RAFALE DES CAPUCINS, de robe alezane, le jury a constaté que le cheval en piste avait une robe grise et a demandé par l'intermédiaire du commissaire au paddock de présenter le livret signalétique du cheval gris à la tribune du jury.

Attendu que la cavalière a présenté le livret de SAGESSE DU LYS de robe aubère et a reconnu avoir pris le départ en toute connaissance de cause avec ce cheval qui n'était pas engagé en remplacement de RAFALE DES CAPUCINS, boiteuse.

Attendu qu'en application de l'article 1.6 alinéa A du règlement général des compétitions, le jury a disqualifié la cavalière de l'épreuve et a lui a interdit de concourir dans toutes les autres épreuves du concours.

Attendu que G. GARO, représentant légal, a signé la notification écrite établie par le jury de terrain.

Attendu que G. GARO pensait que les changements de chevaux étaient autorisés sur les épreuves amateur, comme c'était le cas sur les épreuves pro du concours, et n'a donc pas cru sa fille lorsque cette dernière lui a rapporté les dires du jury.

Attendu que G. GARO a intimé à sa fille l'ordre de partir sur l'épreuve alors que celle-ci était réticente, et qu'il pensait pouvoir régler le problème avec le jury à l'issue de l'épreuve.

Considérant que C. GARO a été influencée par son père pour participer à cette épreuve.

Considérant qu'il s'agit néanmoins d'un acte de tricherie grave.

### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, Vu le règlement disciplinaire adopté par l'Assemblée Générale du 19 juin 2006, Vu le règlement général des compétitions 2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications écrites et orales de G. GARO, D ISMALUN et C. BRET,

Vu la présence de G. GARO, D ISMALUN et C. BRET,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Inflige à Mademoiselle Camille GARO une suspension de compétition pour une durée de six mois avec sursis. Le sursis sera, conformément à l'article 18 du règlement disciplinaire général, révoqué par tout nouvel acte répréhensible commis par Mademoiselle Camille GARO dans un délai de 3 ans à compter du prononcé de la présente décision.**

# Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance du 31 octobre 2012



**Composition de la commission :**  
France LANTUIT, Loïc de la PORTE  
du THEIL, Axel BOURDIN.

**Relevé de décision**  
n°02/10/2012

Affaire n° 351/11/2012

Objet : substitution de cavalier lors d'une compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Equitation.

Défendeur : Monsieur Yves DUFRESNE, absent.

Témoign : Monsieur Jacky DESTOUCHES, absent.

### SAISINE DE LA COMMISSION

LE 24 SEPTEMBRE 2012

Les parties ont été convoquées pour une audience le mercredi 31 octobre 2012.

L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rapports des faits

Attendu que lors du concours complet organisé le 17 juin 2012 par les Ecuries de Bonneville à BOISSETS (Yvelines), Monsieur Eric LIEBY Juge C a constaté les faits suivants : le concurrent portant le dossard 517, Marie Noëlle DELEUZE, était engagée avec le cheval FANTO-

MATIQUE. Au dernier moment il a été demandé à l'organisateur un changement de monte et de cheval correspondant à un engagement terrain pour l'équidé mâle J'Y SUIS J'Y RESTE pour le cavalier Jacky DESTOUCHES titulaire de la licence fédérale n° 0296277.

Attendu que lors du départ du cross le jury a eu un doute sur l'identité du cheval. La vérification faite sur le terrain a confirmé ce doute : le cheval avait été remplacé par une jument et le contrôle de la puce électronique ne correspondait pas au numéro enregistré sur le livret signalétique de l'équidé J'Y SUIS J'Y

RESTE.

Attendu que le cavalier a reconnu les faits devant le vétérinaire, le juge, et le président du jury.

Attendu que le couple a été éliminé de la compétition et une procédure de sanction a été jointe au procès-verbal adressé à la FFE.

Attendu que J. DESTOUCHES a en réalité monté la jument QUARIBOLE VILLEVERT frauduleusement présentée sous le nom du cheval J'Y SUIS J'Y RESTE car le carnet de vaccination de cette jument n'était pas à jour.

Attendu que ce concours s'est déroulé



lors de l'épidémie de grippe équine et qu'à cette occasion, il était précisé dans le programme du concours que les livrets de l'ensemble des chevaux engagés seraient vérifiés.

Attendu que la Commission juridique et disciplinaire de la FFE a décidé de sursoir à statuer lors de l'audience du 19 septembre 2012, dans l'attente des explications de Monsieur Yves DUFRESNE, coach et engageur de Monsieur J. DESTOUCHES.

Attendu que ni Monsieur DUFRESNE, ni Monsieur DESTOUCHES ne sont présents le jour de l'audience du 31 octobre. Attendu que par mail reçu le jour de l'audience, Monsieur Y. DUFRESNE précise que lors du concours de Bonneville Boisset, il a demandé par mail à l'organisateur deux engagements terrain pour deux cavaliers qui avaient laissé passer la date de l'engagement dont Jacky Destouche avec Quaribole, puis que « Comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, ils ont préparé les papiers des chevaux. Arrivé sur le terrain de concours ils ont été à l'accueil. Le soir lorsque je suis venu les rechercher, ils m'ont fait part de ce qui s'était passé. »

Considérant que Monsieur Y. DUFRESNE est coach et engageur de Monsieur J. DESTOUCHES et que cela lui confère des responsabilités quant à la participation de celui-ci à des compétitions fédérales. Considérant cependant que Monsieur Y. DUFRESNE n'était pas présent sur les lieux le jour de la compétition.

#### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement général des compétitions

2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu l'absence de Y. DUFRESNE à l'audience,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Inflige à Monsieur Yves DUFRESNE un blâme.**

#### Relevé de décision

**n°04/10/2012**

**Affaire n° 353/13/2012**

Objet : substitution de cavalier.

Demandeur : Fédération Française d'Équitation,

Défendeur : Madame et Monsieur GIRARD, absents.

Témoins : Madame Oriane SAVELLI MEDJOUR, Madame Sylvie ROUCHON et Monsieur Patrick MELIGNE, absents.

#### SAISINE DE LA COMMISSION

**LE 2 OCTOBRE 2012**

Les parties ont été convoquées pour une audience le mercredi 31 octobre 2012.

L'audience s'est tenue en séance publique.

#### Rappel des faits

Attendu que Patrick MELIGNE, Président du jury du CSO de SAINT GELY DU FESC (Hérault) le 30 août 2012 a saisi la commission juridique et disciplinaire et demandé à la FFE une sanction envers une concurrente et sa monitrice pour manœuvre frauduleuse, tricherie, usurpation d'identité, mensonge et manque de respect envers un officiel de compétition.

Attendu qu'au cours de l'épreuve n° 8 Amateur 3 Grand Prix (1m), Sylvie ROUCHON, titulaire de la licence pratiquant

2012 n° 2266997W, dépose une réclamation écrite auprès du jury pour usurpation d'identité. S. ROUCHON affirme que la cavalière portant le dossard n° 2 montant la jument ORFA THIBERGERE appartenant à Oriane SAVELLI était montée par Maëlie GIRARD titulaire de la licence pratiquant 2012 n° 2047950H délivrée par le Centre Equestre des Onglous à POUSSAN et non par O. SAVELLI.

Attendu que la cavalière est appelée à la tribune du jury et confirme au Président qu'elle se nomme Oriane SAVELLI. Ce couple termine à la deuxième place de l'épreuve.

Attendu que le Président du Jury se rend alors au paddock et interroge la monitrice du club, Audrey LADMIRAL, titulaire du BEES 1er degré, Brevet de Tourisme randonneur, Accompagnateur Tourisme Equestre et Brevet d'Animateur Poney qui lui confirme que le parcours a bien été effectué par O. SAVELLI.

Attendu que le lendemain, François YUNG, père de S. ROUCHON, informe le Président du Jury qu'O. SAVELLI est son employée à la société Eurotransac à Balaruc Le Vieux et que la veille elle travaillait à sa société pendant le déroulement de l'épreuve. Confirmation faite par mail adressé par Jean-Noël BOUSTANY associé de F. YUNG à la société Eurotransac

Attendu que P. MELIGNE apprend par la suite que la jument ORFA THIBERGERE était montée par M. GIRARD titulaire d'une licence de compétition CLUB et donc non qualifiée pour participer à une épreuve Amateur 3.

Attendu que L. GIRARD explique par mail que sa fille souhaitait essayer la compétition Amateur afin de comparer ces épreuves avec les épreuves Club, et que c'est ce qui les a amenés à cette « situation inexcusable ».

Attendu que L. GIRARD précise que lui et sa fille ont pris acte de l'irresponsabilité de leur geste et comprendraient qu'une sanction soit infligée. Ils acceptent tous les reproches sauf celui de tricherie sportive car le résultat de sa fille n'est que « le résultat d'un beau parcours ». Considérant qu'il s'agit d'un acte de tricherie grave.

#### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement général des compétitions 2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

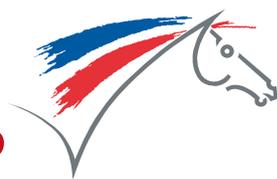
Vu l'absence de Madame et Monsieur GIRARD et de leur fille Maëlie,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Inflige à Mademoiselle Maëlie GIRARD une suspension de compétition pour une durée de deux ans dont un an avec sursis, à compter de la date de notification de la présente sanction.**

**Elimine Madame Oriane SAVELLI de l'épreuve n°8 du concours n° 201234017 de SAINT GELY DU FESC, étant donné que cette épreuve a été courue par Mademoiselle Maëlie GIRARD.**

## Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>ère</sup> instance du 19 décembre 2012



**Composition de la commission :**  
Ludovic DE VILLELE, France LAN-  
TUIT, Loïc de la PORTE du THEIL, Axel  
BOURDIN, Jean-Jacques GUYON.

#### Relevé de décision

**n°02/12/2012**

**Affaire n° 355/15/2012**

Objet : Réclamation d'une décision d'un

officiel de compétition.

Demandeur : Madame Ingrid GOUJON,  
présente.

Défendeur : Fédération Française d'Equi-

tation,

**SAISINE DE LA COMMISSION  
LE 16 NOVEMBRE 2012**

Les parties ont été convoquées pour



une audience le mercredi 19 décembre 2012.

L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rappel des faits

Attendu que par courrier en date du 8 novembre 2012, Madame GOUJON indique que lors du concours de dressage du 28 octobre à Courpière, Madame Marie-Paule LEONARD, Présidente du jury, lui a interdit de prendre le départ dans les épreuves n°18 et 27 pour port d'un harnachement non réglementaire.

Attendu que par ce courrier, Madame GOUJON porte réclamation pour l'interdiction qui lui a été faite de concourir avec sa paire d'étriers de type K'VALL qui est – selon elle – elle conforme au règlement et demande une preuve officielle de cette décision.

Attendu que Madame GOUJON demande un dédommagement de 2 000 € pour les frais engagés, 1 500 € pour son préjudice moral, 10 000 € pour atteinte à son image, à sa notoriété et celle de l'association EBCC et 5 000 € pour préjudice professionnel. Elle exige également qu'une note officielle rectificative soit transmise à l'ensemble des cavaliers, juges et organisateurs pour ne plus rencontrer de problèmes d'interprétation des deux notes publiées par la FFE en mars 2011 et avril 2012.

Considérant que la réclamation de Madame GOUJON apparaît à la commission comme infondée, les deux notes de la FFE en date des 14 mars 2011 et 24 avril 2012 étant suffisamment claires pour justifier l'interdiction en compétition des étriers de type K'VALL.

Considérant qu'aucun justificatif n'a été

présenté par Madame GOUJON pour justifier des sommes demandées.

Considérant que Madame Goujon n'est pas fondée à soutenir la demande de l'association EBCC.

### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006, Vu le règlement général des compétitions 2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu les explications orales de Madame GOUJON,

La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Débouté Madame Ingrid GOUJON de toutes ses demandes.**

### Relevé de décision n°03/12/2012 Affaire n° 356/16/2012

Objet : Substitution de cheval lors d'une compétition.

Demandeur : Fédération Française d'Équitation,

Défendeur : Madame Dominique VON LOSSOW et Monsieur Edmond GUNTZ MALBLANC, présents.

### SAISINE DE LA COMMISSION LE 16 NOVEMBRE 2012

Les parties ont été convoquées pour

une audience le mercredi 19 décembre 2012.

L'audience s'est tenue en séance publique.

### Rappel des faits

Attendu que lors du concours de saut d'obstacles organisé le 18 novembre 2012 à Hardelot, Monsieur Jacky MANNER, Président du concours, informe la FFE d'un fait de substitution de cheval.

Attendu que la jument SANGA DE LA BOTTE était engagée dans l'épreuve n°6, montée par le cavalier Edmond GUNTZ MALBLANC, cavalier mineur, sous la responsabilité de sa mère Madame Dominique VON LOSSOW.

Attendu qu'au moment où le cavalier détenait sur le paddock, Madame Chloé SALMON RIOU s'est présentée à la tribune du jury déclarant que la jument SANGA DE LA BOTTE était sa propriété jusqu'en 2011 mais que celle-ci avait été euthanasiée le 26 mai 2011 et a présenté le livret signalétique au jury.

Attendu que le cavalier interrogé a déclaré qu'il appelait sa mère pour qu'elle présente le carnet de la jument, cette dernière a été incapable de présenter le document.

Attendu que le Président du jury a interdit à Monsieur GUNTZ MALBLANC de prendre le départ.

Attendu que du 26 février 2012 au 18 novembre 2012, la jument SANGA DE LA BOTTE et Monsieur Edmond GUNTZ MALBLANC ont été engagés sur 12 concours en région Nord Picardie et ont pris le départ à 5 reprises.

Considérant que Monsieur GUNTZ MALBLANC et Madame VON LOSSOW étaient tous deux présents.

Considérant que Madame SALMON

RIOU était présente à l'audience pour témoigner des faits.

Considérant que Madame VON LOSSOW a largement reconnu sa faute.

Considérant que Monsieur GUNTZ MALBLANC n'a manifesté aucun remords quant à sa tricherie.

### Par ces motifs

Vu les statuts de la FFE adoptés par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011, et notamment son article VII,

Vu le règlement intérieur de la FFE adopté par l'Assemblée Générale du 23 juin 2011,

Vu le règlement disciplinaire adopté par l'assemblée Générale du 19 juin 2006,

Vu le règlement général des compétitions 2012,

La commission a pris sa décision le jour même.

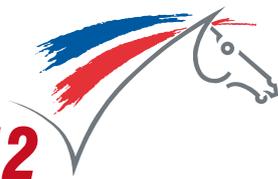
Vu les pièces communiquées au dossier, Vu et entendu le Rapport du Chargé d'Instruction,

Vu la présence de Monsieur GUNTZ MALBLANC et de Madame VON LOSSOW, La Commission Juridique et Disciplinaire de Première instance, après en avoir délibéré,

**Inflige à Monsieur Edmond GUNTZ MALBLANC une suspension de compétition pour une durée de deux ans, la sanction prendra effet à compter de sa notification.**

**Inflige à Madame Dominique VON LOSSOW, un blâme et le remboursement des sommes gagnées par Monsieur Edmond GUNTZ MALBLANC au titre de ses participations avec un cheval différent de celui engagé, soit la somme de 23,75€.**

# Commission de lutte contre le dopage Animal de 1<sup>ère</sup> instance du 26 novembre 2012



**Composition de la commission :**  
Docteur Richard CORDE, Président,  
Madame Pascale BOUTET, Messieurs  
Jean Pierre DAVAILLE, Marc GOGNY  
et Jean Philippe QUERNER, membres.

**Cas 03/2012 – Véronique AGUILLE / O'MALLEY DES OLIVIERS**

### Débats

Vu le procès verbal de contrôle anti-

dopage établi par le Docteur vétérinaire TAPPREST et son rapport complémentaire établi lors du concours n°201261003, se déroulant à Le Pin au Haras du 7 au 9 septembre 2012, concernant Madame Véronique AGUILLE licenciée n°0186561W cavalière et propriétaire du cheval O'MALLEY DES OLIVIERS n° SIRE 02000970G âgé de 10 ans,

Vu le rapport d'analyse transmis à la

FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 4 octobre 2012 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus, Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation,

Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites communiquées à la FFE par Madame AGUILLE par mail reçu le 7 octobre 2012 et par

courrier reçu le 15 octobre 2012, Les débats se sont tenus en séance non publique,

Madame AGUILLE, régulièrement convoquée devant la Commission par lettre recommandée n°1A07530183128, était présente,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction,

Le rapport d'instruction a été remis à



l'organe disciplinaire avant la séance et joint au dossier,  
Madame AGUILLE a eu la parole en dernier, Après en avoir débattu, la Commission s'est prononcée le jour même.

## Faits et Procédure

Le 8 septembre 2012, Madame AGUILLE participe au Championnat de France Major de Dressage où elle se classe 1ère sur 11 partants. Son cheval O'MALLEY DES OLIVIERS fait l'objet d'un prélèvement urinaire.

L'échantillon n°0213599 est analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques de Verrières le Buisson et révèle la présence de PROCAINE, substance interdite.

La FFE adresse à Madame AGUILLE une notification et une synthèse du rapport d'analyse concernant son cheval le 4 octobre 2012.

Par mail envoyé le 7 octobre 2012, Madame AGUILLE explique qu'en tant que professeure d'éducation physique et sportive, inculquant les valeurs du sport à ses élèves, elle s'est sentie humiliée d'avoir été assimilée à une tricheuse. Elle ajoute qu'elle a gagné son titre loyalement et qu'elle a l'explication de la présence de ce produit. Elle a appliqué une crème sur le paturon de son cheval afin de le soulager, le vétérinaire lui avait certifié que ce produit n'entraînait aucune amélioration des performances.

Par courrier reçu à la FFE le 15 octobre 2012, Madame AGUILLE joint l'ordonnance du vétérinaire, ainsi qu'un certificat médical de son médecin et un courrier de son chef d'établissement.

Madame AGUILLE est convoquée devant la Commission de Lutte contre le Dopage par courrier du 29 octobre 2012.

## Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport,

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage animal de la FFE,

Vu l'arrêté du 2 mai 2011 relatif aux substances prohibées,

Attendu que Madame AGUILLE s'est présentée le jour de l'audience,

Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient présents dans l'organisme du cheval O'MALLEY DES OLIVIERS,

Attendu que Madame AGUILLE explique que la présence de substance prohibée dans l'organisme du cheval O'MALLEY DES OLIVIERS est due à l'administration d'une préparation en crème, afin de soulager une crevasse sur le paturon d'O'MALLEY DES OLIVIERS,

Attendu que Madame AGUILLE fournit l'ordonnance vétérinaire du produit,

Attendu que le vétérinaire ne la prévient pas que la dite crème contient une substance prohibée, et que cela n'est pas précisé sur l'ordonnance,

Considérant que la responsabilité de la présence de la substance interdite dans l'organisme d'O'MALLEY DES OLIVIERS incombe en partie au vétérinaire,

Considérant cependant que Madame AGUILLE, en tant que cavalière de compétition, doit s'informer des substances données à son cheval en période de compétition.

## Par ces motifs

La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance prononce :

**La suspension de la licence de compétition de Madame Véronique AGUILLE pour une durée de 3 mois à compter de la notification de la présente décision.**

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

## Cas 04/2012 – Augustin MOIGNE / KELLY DES BEAUQUINS

### Débats

Vu le procès verbal de contrôle antidopage établi par le Docteur vétérinaire BONAL et son rapport complémentaire établi lors du concours n°201237013, se déroulant à Mettray Tours du 22 au 23 septembre 2012, concernant Monsieur Augustin MOIGNE licencié n°2097350C cavalier du cheval KELLY DES BEAUQUINS n° SIRE 98005830Y âgé de 14 ans,

Vu le rapport d'analyse transmis à la FFE par le Département des Analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) le 25 octobre 2012 à la suite du contrôle mentionné ci-dessus,

Vu le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage animal de la Fédération Française d'Équitation,

Vu les autres pièces du dossier et notamment les explications écrites communiquées à la FFE par Monsieur Alain MAOIGNE, propriétaire de KELLY DES BEAUQUINS et près d'Augustin MOIGNE, par mail reçu le 5 novembre 2012,

Les débats se sont tenus en séance non publique,

Monsieur MOIGNE, régulièrement convoqué devant la Commission par lettre recommandée n°1A07530183579, n'était pas présent, mais représenté par Monsieur Alain MOIGNE,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel PHILLIPS, chargé de l'instruction,

Le rapport d'instruction a été remis à l'organe disciplinaire avant la séance et joint au dossier,

Monsieur MOIGNE a eu la parole en dernier,

Après en avoir débattu, la Commission s'est prononcée le jour même.

## Faits et Procédure

Le 22 septembre 2012, Monsieur Augustin MOIGNE participe au CCE de Mettray Tours dans l'épreuve n°2 où il se classe 5ème sur 13 partants. Son cheval KELLY DES BEAUQUINS fait l'objet d'un prélèvement urinaire.

L'échantillon n°0212986 est analysé par le Laboratoire des Courses Hippiques de Verrières le Buisson et révèle la présence de PROMAZINE et PROMAZINE SULFOXIDE, substances interdites.

La FFE adresse à Monsieur Augustin MOIGNE une notification et une synthèse du rapport d'analyse concernant son cheval le 26 octobre 2012.

Par mail envoyé le 5 novembre 2012, Monsieur Alain MOIGNE explique que quelques jours avant le concours n°201237013, il a administré à KELLY DES BEAUQUINS deux cuillères de Vétranquil dans sa ration, afin de faire face à une ferrure difficile.

Il précise que son but n'était pas de doper la jument mais seulement d'assurer sa sécurité ainsi que celle du maréchal ferrant, et qu'il n'a jamais eu de problème aux contrôles anti-dopage.

Enfin, il affirme que son fils n'était pas au courant du problème car il était à Dijon pour ses études.

Monsieur Augustin MOIGNE est convoqué devant la Commission de Lutte contre le Dopage par courrier du 5 novembre 2012.

## Discussion

Vu les articles L. 241-2 et L. 241-7 du Code du sport,

Vu les articles 30, 31, 34 et 35 du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage animal de la FFE,

Vu l'arrêté du 2 mai 2011 relatif aux substances prohibées,

Attendu que Monsieur Augustin MOIGNE ne s'est pas présenté le jour de l'audience mais qu'il était représenté par son père, également propriétaire de KELLY DES BEAUQUINS,

Attendu que l'administration de VETTRANQUIL explique la présence de PROMAZINE et PROMAZINE SULFOXIDE dans l'organisme de KELLY DES BEAUQUINS, Attendu que les analyses ont démontré que des produits figurant dans la liste des substances prohibées étaient pré-

sents dans l'organisme du cheval KELLY DES BEAUQUINS,

Attendu que Monsieur Alain MOIGNE, explique que la présence de substance prohibée dans l'organisme du cheval KELLY DES BEAUQUINS est due à l'administration de deux cuillères de VETTRANQUIL, dans le but de gérer une ferrure difficile, quelques jours seulement avant la compétition,

Attendu que Monsieur Alain MOIGNE n'a pas apporté la preuve que le traitement a été prescrit par un vétérinaire.

Considérant qu'il s'agit d'une automédication pouvant modifier la performance du cheval KELLY DES BEAUQUINS durant la compétition.

Considérant que Messieurs Augustin et Alain MOIGNE, en tant que cavaliers de compétition, doivent se tenir informés :

- des règles à respecter contenues dans le règlement fédéral des compétitions et dans le règlement de lutte contre le dopage,

- des délais de sécurité concernant la rémanence des produits vétérinaires,

Considérant que Monsieur Alain MOIGNE a fait preuve de négligence en faisant concourir un cheval sous traitement comprenant des substances prohibées,

## Par ces motifs

**La Commission de lutte contre le dopage animal de Première instance prononce :**

• **la suspension de la licence de compétition de Monsieur Augustin MOIGNE pour une durée de 1 an à compter de la notification de la présente décision.**

• **la suspension de la licence de compétition de Monsieur Alain MOIGNE pour une durée de 1 an à compter de la notification de la présente décision.**

• **la suspension de compétition du cheval KELLY DES BEAUQUINS pour une durée de 1 an à compter de la notification de la présente décision.**

Le cheval KELLY DES BEAUQUINS ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à la demande de son responsable et à ses frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues par le décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001.

La présente sanction entraîne le déclassement du cheval et du cavalier dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenus à l'occasion de ce concours.

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2013

# Bienvenue aux *nouveaux adhérents*

EGN désigne les Ecuries du Grand National



## ■ ETRANGER

**ORAF**, Association de Concours du Kato, Gaude Jean Paul, 2 Bis Propriété Lods Paita Rte du Haras des Lacs La Tamoia, 98840, Tontouta, 0 35 38 46.

## ■ ALSACE

**ORAG**, Les Ecuries du Litzelfeld, Pierrat Thibaut, Route de Benfeld, 67210, Valff, 06 84 01 69 38.

## ■ AQUITAINE

**ORAF**, Cheval Services Organisation Naujac Mer, Martin Stephanie, 1 Impasse du Verdolet, 33990, Naujac sur Mer, 06 28 35 66 52.

**ORAG** Ecurie du Pays d'Orthe, Andre Eric, Ld Baigts Route du Port de Lanne, 40300, St Etienne d'Orthe, 06 79 17 38 11.

**ORAG**, Earl du Cabirou, Crouseilles Olivier, 2 Chemin de Crouseilles, 64800, Asson, 06 77 99 55 19.

## ■ AUVERGNE

**ORAG**, Centre Equestre Jelena, Diforte Laetitia, Lieu Dit Saint Agathe, 03310, Villebret, 06 17 39 75 19.

**ORAG**, Domaine de Blaye, Brocs Christian, Verchalles, 15240, Vebret, 06 80 61 80 22.

## ■ BOURGOGNE

**ORAF**, Les Ecuries du Moulin du Bois, Ferrary Corinne, Le Moulin du Bois, 89130, Leugny, 06 06 51 55 04.

**ORAG**, Ecuries des Combes Rouges, Festeau Christophe, 17 Grande Rue, 21220, Clemencey, 06 30 16 11 20.

**ORAG**, Les Ecuries de Valliere, Puset Christophe, 15 Route de Gergy Le Bourg, 71350, St Gervais En Valliere, 06 12 75 50 93.

**ORAG**, Spotted Ranch, Guilbault Marie Jeanne, Chemin du

Gros Mont, 71960, Chevagny les Chevieres, 06 80 38 95 11.

## ■ BRETAGNE

**ORAG**, Ecuries du Landret, Blot Jennifer, Le Landret, 35830, Betton, 06 63 33 46 47.

**ORAG**, CLV Equitation, Cornut Chloe, Kerchir, 56550, Locoal Mendon, 06 17 18 64 64.

## ■ CENTRE VAL DE LOIRE

**CLAG**, Ecurie des J, Vieuxbled Jade, La Daviere, 37130, Langeais, 06 03 18 67 40.

**ORAG**, Ecurie Camille Lejeune, Lejeune Camille, Haras du Moulin Jaune Route de Berchere, 28260, Rouvres, 06 76 08 66 35.

**ORAG**, Ecurie Jean-Charles Pirot, Pirot Jean Charles, Le Bois Moret 39 Rte Saint Denis de Jouhet, 36400, Le Magny, 06 81 02 82 33.

**ORAG**, Ecurie Adrien Cauveau, Cauveau Adrien, La Chauveliere, 37340, Avrille les Ponceaux, 06 72 10 81 78.

**ORAG**, Ecurie Privee Aude Favreau, Favreau Aude, La Valiniere, 37460, Genille, 06 58 31 30 85.

## ■ CHAMPAGNE ARDENNES

**ORAG**, EARL Gosset P, Gosset Philippe, 19 Rue de Jalon, 51150, Champigneul Champagne, 03 26 66 52 67

**ORAG**, Ecuries des Iris, Boyer Solenne, 4 Hameau de Maurambert, 52290, Eclaron Braucourt Ste Liv, 06 03 70 81 18.

## ■ CÔTE D'AZUR

**CLAG**, Ecurie WD Thomel, Thomel Dietlinde, 2559 Route de Grasse, 06270, Villeneuve Loubet, 06 33 10 66 49

**ORAG**, Team de Laim, Demarle Aurelie, 2 Che des Ferrayonnes, 06270, Villeneuve Loubet, 06 60 14 05 43.

## ■ ILE DE FRANCE

**CLAG**, Ecurie K & T, Kusters Myriam, Les Deruchis Chemin de Coye La Foret, 95270, Chaumontel, 06 64 75 49 81.

**ORAG**, Nilgirick Equitation, Lamant Eva, 1 Rond Point du Manège, 77330, Ozoir La Ferriere, 06 22 75 73 52.

**ORAG**, Ecurie Perier Pierre Laurent, Perier Pierre Laurent, Domaine de Lipica 1 Rond Point du Manege, 77330, Ozoir La Ferriere, 06 70 71 13 09.

**ORAG**, Ecurie de Gravoteau, Saillot Jerome, La Ferme de Gravoteau Dept 144, 77610, Fontenay Tresigny, 06 34 51 30 26.

**ORAG**, Lavergne Julie, Lavergne Julie, Haras de Triaval Rte des Barnolets, 77760, Acheres La Foret, 06 46 23 59 68.

**ORAG**, Sylvain Misraoui, Misraoui Sylvain, Le Morvent 23 Rue du Chateau d'Eau, 78270, Bonnières sur Seine, 06 75 43 41 83.

**ORAG**, Les Cavaliers de La Foret, Le Roch Didier, 7 Square du Val d'Anjou, 78310, Coignieres, 06 51 05 78 43.

**ORAG**, Earl Chadelat, Chadelat Caroline, 28 Chemin de Raconis, 78950, Gambais, 06 89 43 31 37.

**ORAG**, Ecurie Marc Prouvost, Prouvost Marc, 4 Le Folie Panier, 78980, Brevat, 06 74 90 11 02.

**ORAG**, Les Ecuries des Fees, Catelain Pascal, 2 Rue du Colombiers, 95640, Haravilliers, 06 13 21 73 03.

## ■ LANGUEDOC ROUSSILLON

**CLAF**, Le Cheval Cerise, Raye Roxane, Mas La Chatterie, 66400,

Taillet, 06 76 65 11 53.

**ORAG**, Les Ecuries du Loisir, Martinez Laetitia, 34 Rue Francis Marcano, 11100, Narbonne, 06 21 25 90 24.

**ORAG**, CE les Chevaux de L'Emotion, Loria Fanny, 420 Chemin de Mazet, 30350, Montagnac, 06 59 14 41 48.

**ORAG**, SCEA Ecurie d'Aragon, Vachaud Christian, Rd 106 E1, 34130, Mudaison, 06 86 37 07 18.

## ■ LIMOUSIN

**ORAG**, Made In The Usa, Boivert Deborah, Ld Feysaguet, 19290, St Setiers, 06 98 82 69 65.

## ■ LORRAINE

**ORAF**, Association du Vieux Moulin, Marchand Nicolas, Rue de Tenteling Welferding, 57200, Sarreguemines, 06 87 53 12 62.

**ORAG**, Les Ecuries du Saintois, Lefebvre Pascal, 31 Grand Rue, 54116, Praye, 03 83 26 38 27.

## ■ MIDI PYRENEES

**CLAG**, Equi Terre Elise Proust, Proust Elise, Domaine de Tapia, 09600, Dun, 05 61 60 62 22.

**CLAG**, Centre Equestre de Martiel, Reygnier Thibault, Les Cayrouses Hautes, 12200, Martiel, 05 65 65 67 03.

**ORAF**, Jumping 31, Ripoll Emilie, 34 Bd de La Montagne Noire, 31130, Quint Fonsegrives, 06 84 68 36 07.

**ORAF**, Association Les Chevaux d'Elles, Rodighiero Isabelle, Chateau Lassere, 32100, Beraut, 06 41 61 43 73.

**ORAF**, Bol d'Air, Couadau Marie Louise, 8 Rue Las Tasques, 65310, Odos, 06 24 61 78 65.

**ORAF**, A C I V A L, Dupuy Olivier, Mairie 2 Rue du Chateau, 65700, Lafitole, 06 37 24 24 51.

# Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2013

**ORAG**, L'Actuelle Manufacture Equestre, Dupre Cecile, La Maroque, 31580, Loudet, 05 61 88 32 59.

**ORAG**, Ecurie de Cazals, Rigal Christelle, 1471 Route de Gandalou, 82200, Moissac, 06 36 94 14 11.

## **NORD PAS DE CALAIS**

**ORAF**, Ecuries des Mille Sauts, Ringot Benoit, 17 Route de Selles, 62240, Brunembert, 06 10 21 50 27.

## **NORMANDIE**

**ORAF**, A S F A C, Mousseault Thierry, Mairie 8 Rue des Ecoles, 14540, Soliers, 06 24 97 96 69.

**ORAG**, Jump Evolution, Bulliard Anne Claire, 8 Rue Saint Gilles, 27630, Heubecourt Haricourt, 06 82 11 37 49.

**ORAG**, La Ferme Equestre du Shagya, Lechanoine Jean Michel, Les Loges, 50140, St Clement Rancoudray, 06 06 59 61 49.

## **PAYS DE LA LOIRE**

**CLAG**, Le Poney Rouge, Leforestier Josepha, Le Theil, 53170, Arquenay, 07 88 10 57 59.

**ORAG**, Ecurie Pro CSO, Laagab Laurine, 4 Rue de La Touche, 49400, Villebernier, 06 37 47 11 75.

**ORAG**, Bosc Caroline, Bosc Caroline, 15 Allée de La Brise, 49750, Rablay sur Layon, 06 10 23 35 66.

**ORAG**, Ecurie Oaklor, Roudier Anne, La Grange, 53230, Courbeville, 06 74 41 40 23.

**ORAG**, SAS du Corral, Durr Sue Helen, La Miroiterie, 72160, Tuffe, 06 64 37 27 72.

**ORAG**, Ecurie Benjamin Etienne, Etienne Benjamin, La Belle Etoile, 85300, Sallertaine, 06 74 34 07 81.

## **PICARDIE**

**ORAF**, Association Hippique de Fonsommès, Ponthieu Benjamin, 4 Hameau de Courcelles, 02110, Fonsommès, 06 67 22 27 82.

## **POITOU CHARENTES**

**ORAG**, Ecurie de La Couronne, Ramos Emma, 1 Rte de Barbary, 16400, La Couronne, 06 77 51 58 96.

**ORAG**, Charlotte Sabaterie, Saba-

terie Charlotte, 3 Rue de L Ancien Couvent, 86340, Nieuil L'Espoir, 06 85 60 89 04.

## **PROVENCE**

**ORAF**, Les Ecuries de Mimi, Deville Sandra, 26 Allée Jean Giono, 13750, Plan d'Orgon, 06 19 07 70 69.

**ORAG**, Elevage du Rigodon, Hunerfurst Marlene, 56 Che du Clos de Charance, 05000, Gap, 06 40 12 96 16.

## **RHONE ALPES**

**CLAF**, Les Poneys du Pilat, Bertrand Brigitte, 24 Rue de La Cote Sibertièrè, 42650, St Jean Bonnefonds, 06 12 32 32 29.

**CLAF**, Les Terres d'Or, Morreton Sonia, 4 Chemin des Terres d'Or, 69280, Marcy L'Etoile, 06 84 61 70 33.

**CLAG**, Centre Equestre Lagdy, Borel Madlyne, Les Treillas Rte de Montelimar, 26230, Roussas, 06 74 18 74 97.

**CLAG**, Ecuries du Magay AC4S, Coudurier Patricia, 481 Route de Tavernolles, 38320, Herbeys, 04 76 73 68 46.

**CLAG**, Haras de Brouilly, Dalin Laura, Brouilly, 69460, Odenas, 06 72 41 79 43.

**ORAF**, Le Petit Poney de Louise, Audigier Karene, 755 Chemin des Brugerès, 07200, St Etienne de Fontbellon, 04 75 35 20 18.

**ORAF**, Association Sport Equestre Alixan, Cheze Jerome, Taney Ouest, 26300, Alixan, 06 81 29 68 84.

**ORAG**, Ecurie des Dames, Roux Edwige, 230 Chemin de Champ Dames, 38270, Primarette, 06 59 44 61 76.

**ORAG**, L'Etrier d'Argeat, Quenin Maryane, Chemin du Mollard d'Argeat, 38460, Leyrieu, 06 84 81 54 34.

**ORAG**, Anne Laverrière L T E, Laverrière Anne, 60 Impasse du Chateau, 69620, Theize, 06 84 88 80 43.

**ORAG**, Ecurie de Candor, Berthelot Nikita, En Morandin C/O Alby, 69930, St Laurent de Chamouset, 06 20 98 39 95.

**ORAG**, Ecurie du Chenelet, Charpy Mickael, 183 Route de Renex, 74150, Massingy, 04 50 52 34 66.

## Carnet d'adresses

### CONTACTER LA FFE

L'accueil téléphonique et la gestion des mails généraux de la Fédération passe par un centre de contact qui répond aux questions les plus courantes et qui distribue les appels aux différents services pour les informations spécifiques.

**Centre de contact : 02 54 94 46 00**

**Courrier à adresser à : FFE Parc Equestre 41600 LAMOTTE**

Téléphone : 02 54 94 46 00 de 9h à 13h et de 14h à 18h les jours ouvrables.

Ce numéro unique vous permet de joindre tous les services fédéraux de Lamotte, Boulogne et La Villette. Fax 02 54 94 46 30

### QUESTIONS SPÉCIFIQUES

Si votre question concerne :

#### **FFE Club,**

posez la à [club@ffe.com](mailto:club@ffe.com)

#### **FFE Compétition,**

posez la à [competition@ffe.com](mailto:competition@ffe.com)

#### **FFE Formation,**

posez la à [formation@ffe.com](mailto:formation@ffe.com)

#### **FFE Parc,**

posez la à [parc@ffe.com](mailto:parc@ffe.com)

#### **FFE Qualité,**

posez la à [qualite@ffe.com](mailto:qualite@ffe.com)

#### **FFE Ressources,**

posez la à [ressources@ffe.com](mailto:ressources@ffe.com)

#### **FFE Tourisme,**

posez la à [tourisme@ffe.com](mailto:tourisme@ffe.com)

#### **FFE Affaires générales**

[direction@ffe.com](mailto:direction@ffe.com)

#### **FFE Communication,**

posez la à [presse.club@ffe.com](mailto:presse.club@ffe.com)

#### **FFE Publications,**

posez la à [developpement@ffe.com](mailto:developpement@ffe.com)

#### **FFE Comptabilité,**

posez la à [ffecompta@ffe.com](mailto:ffecompta@ffe.com)

#### **Adresse du site de Boulogne**

(Centre de réunions)  
81 avenue Edouard Vaillant  
92517 Boulogne Cedex

#### **Adresse du site de La Villette**

(Passeports FEI)  
9 boulevard Macdonald 75019 Paris



©FFE-DL

### ADRESSES UTILES

#### **FEI**

FEI HM King Hussein I Building Chemin des Délices 9 1006 Lausanne Suisse

☎ 00 41 21 310 47 47

Fax 00 42 21 310 47 60

[www.fei.org](http://www.fei.org)

#### **Generali Cabinet Pezant**

BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2

☎ 02 31 06 11 60 - Fax 02 31 94 24 74

[caen@agence.generalif.fr](mailto:caen@agence.generalif.fr)

#### **GHN**

12 avenue de la République

41600 Lamotte

☎ 02 54 83 02 02 - Fax 02 54 83 02 03

[infos@ghn.com.fr](mailto:infos@ghn.com.fr)

#### **IFCE - ENE**

Terrefort Saint Hilaire-Saint Florent  
BP 207 - 49400 Saumur

☎ 02 41 53 50 50

Fax 02 41 67 63 08

[stages-ene@cadrenoif.fr](http://stages-ene@cadrenoif.fr)

#### **IFCE - SIRE**

BP 3 / 19231 Arnac - Pompadour Cedex

☎ 08 11 90 21 31

Fax 05 55 73 94 83

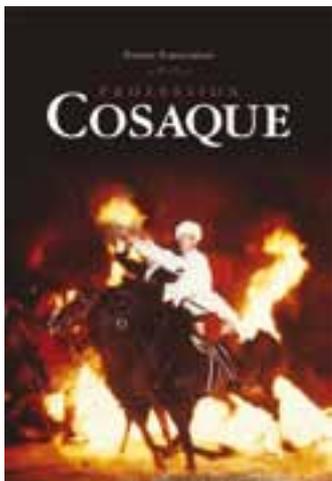
[www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)

#### **SIF**

14490 Litteau (Fax réservé pour les formulaires de validation de licence compétition)

☎ 02 31 51 21 10 - Fax 02 31 51 21 15

[www.telemat.org](http://www.telemat.org)



### PROFESSION COSAQUE

La vie de Pierre Pakhomoff est une aventure unique. Elle commence dans les pas d'un père émigré russe à Paris qui lance les spectacles de djighitovka pour trouver un revenu et une occupation à ses Cosaques.

Le récit fait le grand écart entre tournées des Grands Ducs et voyages aux côtés des chevaux sur la paille des wagons à bestiaux, avec des morceaux de bravoure comme le doublage d'Omar Sharif dans le film *Les Cavaliers*, d'après le roman de Kessel, ou la création de grandes cavalcades au Casino de Beyrouth. Réédition. [editionsdudon@gmail.com](mailto:editionsdudon@gmail.com).

### RECTIFICATIF

REF 140 page 34. L'annonce du Raid Centaure était erronée. Il fallait lire : « Il y a 17 ans que le Morvan n'avait plus vu le Raid Centaure. Il aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 mars prochains au départ de Sommant, en Saône-et-Loire, sous l'égide de la FITE. »

### CHEVAL ROI

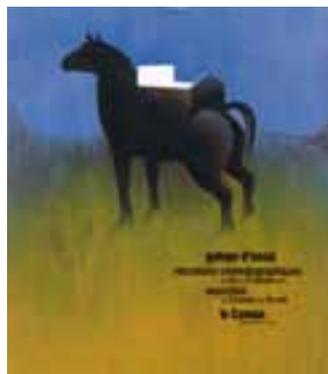
Le Salon du Cheval d'Albi déménage à Toulouse pour s'installer, au cœur de la ville rose, et bénéficier des 130 hectares de l'hippodrome de la Cépière.

Programmé du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre, il est organisé en partenariat avec le CRE Midi-Pyrénées. [www.chevalroi.com/](http://www.chevalroi.com/)

### EQUIST FAIR

La 2<sup>e</sup> édition du salon du cheval Equist est programmée du 12 au 14 avril 2013 à Istanbul, en Turquie. En 2012, le salon comptait 7 570 visiteurs de 21 pays différents et 89 exposants. Equist est organisé au Centre des Expositions d'Istanbul qui possède

les installations les plus modernes de Turquie. Ce salon rayonne dans les Balkans, le Moyen-Orient et l'Asie Centrale. Contact UNIC.



### GALOPS D'ESSAI

Le Compa de Chartres en Eure-et-Loir présente jusqu'au 28 avril une nouvelle exposition temporaire consacrée à l'univers du cheval, pour mieux com-

prendre la place de cet animal dans nos sociétés. Le visiteur découvre les œuvres de Jean-Louis Sauvât et des 8 artistes qu'il a invités. Il peut croiser ce regard avec des boîtes à images qui diffusent des films d'archives comme *La Trépigieuse à Ermenonville en 1944*. [www.lecompa.fr](http://www.lecompa.fr).



© AGATHE POUPEYREY

### LA VOIE DE L'ECUYER

Pour sa 10<sup>e</sup> saison, l'Académie du Spectacle Equestre de Versailles présente, jusqu'au 16 mai, le spectacle *La Voie de l'Ecuyer* et les séances *Les Matinales* tous les week-ends et pendant les vacances scolaires. Visite libre des écuries à la suite.

Tarif réduit sur présentation de la licence pour le licencié et un accompagnateur. [www.bartabas.fr/Academie-du-spectacle-equestre](http://www.bartabas.fr/Academie-du-spectacle-equestre)

### MÉTIERS DES COURSES

L'AFASEC organise une journée portes ouvertes le samedi 23 mars. L'occasion de découvrir tous les métiers des courses. [www.ecole-des-courses-hippiques.fr](http://www.ecole-des-courses-hippiques.fr)

### GRAND PRIX POUR LES ECURIES D'AMBILLOU



Organisé par l'APELS, Agence pour l'Education par le Sport, *Fais-nous rêver* récompense les initiatives en faveur du handicap. La remise des prix du 13 février, dans le cadre prestigieux de l'Assemblée Nationale, en présence de Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, a mis à l'honneur Les Ecuries

d'Ambillou qui ont reçu le Grand Prix dans la catégorie *Vivre ensemble dans les territoires*. Situées en Indre-et-Loire à côté de Tours, Les Ecuries d'Ambillou, explique Thomas Loyau, le président de l'association, « développent depuis plusieurs années un projet d'intégration des publics en situation d'isolement social par le sport et l'équitation. Leur faire oublier leur handicap, leur isolement, c'est notre travail de tous les jours. Le simple fait d'entendre « j'ai l'impression de marcher » de la part d'une personne qui n'a jamais pu marcher montre à quel point notre travail est bénéfique sur la santé et le bien-être de nos sportifs. »

# OBJECTIF GALOP®



## 5 BONNES RAISONS DE PRÉPARER UN GALOP®

- Apprendre à connaître le cheval et à bien s'en occuper.
- Acquérir les connaissances qui permettent de devenir autonome.
- Rythmer son apprentissage par des étapes logiques.
- Situer son niveau pour constater ses progrès et rester motivé.
- Se préparer à la compétition.



Avec les Galops®, votre moniteur vous offre un parcours de formation structuré.



Son allure : 1 galop 2 pas 3 trot

SON ATTITUDE : 1 mécontent 2 confiant 3 au repos 4 inquiet  
SA ROBE : 1 bai 2 alezan 3 noir 4 gris

Les réponses dans votre Guide Fédéral des Galops!

Fédération Française d'Équitation

# EN BOUTIQUE À LA FFE

## BON DE COMMANDE

	PRIX	NB LOTS	TOTAL
<b>COLIS BIENVENUE AU CLUB</b> - 1 kakémono <i>Objectif Galop</i> ® 1,80m x 0,65m - 40 dépliants <i>Bienvenue au Club</i> - 40 dépliants <i>Comprendre le Cheval</i> - 40 dépliants <i>Guide du Cavalier</i> - 40 dépliants <i>Objectif Galop</i> ® - 4 présentoirs - 1 affiche <i>Charte Fédérale du Cavalier</i> - 80 baptêmes - 40 cartes invitation - <i>Guide Fédéral du Galop</i> ® 1 - <i>Plan de Formation du Cavalier</i>	50 €		
<b>KIT «ÉCOLE TROP TOP», LE KIT</b> - 1 dossier FFE Club Ecole, - 1 dossier FFE Club Lycée Collège, - 6 grandes affiches Bienvenue au Poney-Club de Trop Top, - 6 dossiers la classe au Poney-Club, - 30 cahiers Poney Soleil, - 30 cartes postales, - 30 baptêmes - 30 affichettes - 60 autocollants	50 €		
<b>KAKÉMONO OBJECTIF GALOP®</b>	20 €		
<b>INSIGNES GALOP®</b> Le lot de 10 (préciser n°) : _____	25 €		
<b>DIPLÔME PONEY D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE</b> Le lot de 100 _____	80 €		
<b>DIPLÔME DE RÉUSSITE ÉQUESTRE</b> Le lot de 50 _____	10 €		
<b>TOTAL TTC FRANCO DE PORT</b>			



NOM, PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLUB : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

A RETOURNER A : FFE CLUB PARC ÉQUESTRE - 41600 LAMOTTE - FAX 02 54 94 46 20

### REGLEMENT :

- Par chèque à l'ordre de la FFE.
- Par débit de mon compte adhérent

n°

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/201\_\_

Signature :

## La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1<sup>re</sup> fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport  
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte  
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques eco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entraîner dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



**GENERALI**

Solutions d'assurances

Génération responsable